

Bulletin fédéral

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

n° 165 - Septembre 2022

Dans ce numéro

– *In memoriam*, André Hugel, (1929-2022) p. 5 –

– Le Congrès des historiens de l'Alsace à Munster, p. 6 –

– Pages d'histoire : De la République à l'Empire..., p. 13 –

– Focus sur une société d'histoire : Société d'histoire de Mutzig & Environs, p. 26 –

– Colloque transfrontalier à Lörrach : p. 31 –

– Toutes les publications, p. 32 –



Dates à retenir

Congrès des historiens à Munster
25 septembre 2022

Salon du Livre de Molsheim
29 et 30 octobre 2022

Festival du Livre de Colmar et Café de l'Histoire
26 et 27 novembre 2022

et en 2023

**Journée des sociétés d'histoire à Sélestat et
assemblée générale de la FSHAA**
11 mars 2023

Sommaire

Le mot du Président	3
Actualités fédérales	
La lettre O du DHIA est disponible	4
<i>In memoriam</i> , André Hugel (1929-2022)	5
Le Congrès des historiens d'Alsace à Munster	6
Pages d'histoire	
De la République à l'Empire, vu de la Hardt	13
Brèves & annonces	
Deux nouveaux monuments d'Alsace protégés au titre des monuments historiques	21
« <i>Et Tulla créa le Rhin</i> », exposition à la Seigneurie d'Andlau	22
« <i>L'Alsace dans le Monde</i> », revue de l'Union International des Alsaciens	23
Gustave Doré, « <i>L'Alsace meurtrie</i> » de retour à Colmar	24
BNU - Exposition « <i>Face au nazisme</i> » : <i>le cas alsacien</i>	25
Focus sur une société d'histoire affiliée à la FSHAA	
Société d'histoire de Mutzig et Environs	26
Nos sociétés ont la parole	
La Société d'histoire du Sundgau reçue à Mariastein en Suisse	29
Trois siècles de poésie dédiées au Sundgau	30
Relations transfrontalières	
5 ^e Journées archéologiques transfrontalières	31
Prochain colloque des sociétés d'histoire du Rhin supérieur	31
Les publications du Grand Est et du Rhin supérieur	
Des sociétés d'histoire affiliées à la FSHAA	32
Des sociétés d'histoire de nos voisins champardennais et lorrains	34
Dans le Rhin supérieur	36
Les publications de la FSHAA et son bon de commande	40

Le mot du président



Mesdames, Messieurs, responsables et membres des sociétés d'histoire,
Chers membres du comité fédéral,

Nous rendons hommage à André Hugel, fidèle défenseur des Malgré-Nous.

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances, mais qu'elles ont été aussi bénéfiques pour préparer la rentrée de vos associations. La CeA compte sur nous pour asseoir sa politique culturelle et patrimoniale. Elle a proposé comme thématique « image et société » ; celle-ci concerne 7 territoires définis dans le *Bulletin fédéral* du mois de juin. Deux sociétés ont répondu positivement sur les territoires du Nord-Alsace et la région de Colmar. Je suis à la recherche de cinq autres sociétés volontaires pour les territoires restants. Des rencontres sont alors prévues avec la commission culturelle et les sociétés intéressées. La FSHAA fera le lien et la CeA se chargera de la logistique.

À propos du fonds ancien des Archives départementales du Haut Rhin, le journaliste des DNA, qui a interviewé le 29 juillet dernier des membres du comité fédéral (dont certains sont d'anciens archivistes) n'a pas vraiment répondu aux questions posées. Son article n'est pas à la hauteur du titre « À Colmar, les sociétés d'histoire inquiètes pour leur patrimoine ». Comme promis, le journaliste a vu les responsables de la commission culturelle de la CeA ainsi que le maire de Colmar. Mais, il ne prend pas position et reprend leur argumentaire ; il n'apporte quasiment pas de contradiction. Nous avons appris que M. Straumann a avancé la construction d'un immeuble de plusieurs étages pour y entreposer les archives départementales. Quant au fonds antérieur à la Révolution, la décision de transfert à Strasbourg est bien prise. Le maire de Colmar n'a jamais proposé la solution des locaux conformes, équipés et vacants des anciennes archives municipales de Colmar. Que peut faire maintenant la Fédération des sociétés d'histoire ? Quelle est la position de l'État ? Faut-il intervenir auprès des Archives de France ? Telles sont les questions que se posent la plupart des intervenants de ce dossier.

Vous trouvez les rubriques habituelles du *Bulletin fédéral*, ainsi que la diffusion de publications de la Fédération, des sociétés affiliées et celles du Grand Est et du Rhin supérieur. Les détails concernant le 37^e Congrès des Historiens d'Alsace à Munster figurent dans ce bulletin.

Bonne lecture et mes meilleures salutations,

Jean-Georges GUTH, président de la FSHAA

**Les photos publiées dans le Bulletin fédéral sont en réalité, toutes, en couleur.
Découvrez-les sur le site de la Fédération sous la rubrique Publications/Bulletin fédéral.**

Actualités fédérales

La lettre O du DHIA est disponible

De Obédience à Owe

L'Alsace a été – et est encore – une région de villes. Près de 70 villes voient le jour au Moyen Âge ; pour la plupart ceintes de remparts avec leurs portes où l'on perçoit l'octroi ; qui lèvent milices et passent alliances, avec leurs chartes et rendent la justice en vertu de droits urbains. Ville impériale, avec son aigle d'or brochant l'écu parti de gueules et de sable, Obernai a été l'une d'elles. Un abbé archiviste, Joseph-Meinrad Gyss, en a commenté l'histoire en deux gros volumes – en français et dès le Second Empire – qui fut un succès de librairie. Sa successeuse, Christine Muller, nous présente l'histoire de la ville en une forte notice. S'arrêtant à 1815, le DHIA ne pouvait évoquer le Mont Sainte-Odile qui fut le cadre d'une réinvention de l'identité française de l'Alsace en 1900. Mais il rappelle que dans ce couvent des ducs francs d'Alsace et de leur fille, née à Obernai aux pieds du mont, l'Alsace brilla, du haut Moyen Âge à nos jours, avec Relinde et Herrade et leur *Hortus Deliciarum*, l'Empereur Charles IV et son culte des reliques de la Sainte, les pèlerins des fêtes célébrées par les Prémontrés d'un couvent restauré (saint Louis). L'évêché de Strasbourg dont la mense a recueilli à plusieurs reprises le Mont-Sainte-Odile, a été l'un des acteurs important du développement du droit en Alsace, avec son officialité, partie prenante avec celle de l'évêché de Bâle, de l'introduction des droits romains et canoniques, de la scripturalisation des rapports juridiques et du notariat, de la sécurité des transactions, foncières, commerciales et pour les familles, matrimoniales et successorales jusqu'au XVIII^e siècle. Juge également de la société ecclésiastique, où l'on entre par l'ordination, après le Concordat de 1802 encore.

Les villes d'Alsace ont préféré payer plus d'impôts, prélevés il est vrai principalement par les taxes de circulation dont l'octroi, plutôt que

d'introduire la vénalité des offices que voulait leur imposer la monarchie française, soucieuse de rentrées immédiates et d'étendre ce système de participation des officiers aux fruits de l'exercice du pouvoir. Mais à l'instar du roi qui a introduit la vénalité des offices royaux de justice, les seigneurs, à commencer par l'évêque de Strasbourg ne se font pas prier. L'abolition de la vénalité sera l'un des acquis de la Révolution.

Les grades d'officier militaire sont liés à l'achat de compagnies et de régiments. La noblesse d'Alsace achète volontiers les grades des régiments alsaciens dits étrangers. Leur service dans les nombreuses guerres des XVII^e et XVIII^e siècles, ainsi que dans les garnisons royales du temps de paix sont l'un des moteurs de la francisation de l'Alsace ; jusqu'à ce que les levées en masse prennent le relais et que soit fondé le lien entre la défense nationale et

la citoyenneté, avec un bâton de maréchal dans la giberne de tout soldat.

Les institutions de la vie sociale quotidienne prennent toute leur place dans le DHIA qu'elles concernent l'alimentation, comme l'orge ou l'oignon, les fruits, ou le travail agricole comme le bœuf ou les représentations populaires ou artistiques comme ceux de la crèche de Noël, où veille le bœuf associé à l'âne. Le luxe n'en est pas absent avec les chefs d'œuvre des corporations d'orfèvres des grandes villes. Le bailliage d'Orbey fait partie de la seigneurie de Ribeaupierre - Birckenfeld - Deux-Ponts et représente en Alsace un territoire culturellement et économiquement homogène. Il constitue une enclave catholique et francophone du versant alsacien des Vosges. Il a disposé de coutumes propres en parties inédites qui nous sont ici présentées. Voici quelques-unes des notices reprises dans ce fascicule O du DHIA, alors que se poursuit leur mise en ligne sur le site de la BNU, dhialsace.bnu.fr, qui a dépassé la lettre L.



In memoriam : André Hugel (1929-2022)



André Hugel, président de la Société d'Histoire de Riquewihr s'est éteint le 14 août 2022.

Il fut une figure emblématique de nos assemblées générales. Inévitablement, pendant mon mandat, il demandait la parole, à la fin, sortait de sa poche un petit papier, et nous parlait avec passion de ce qui lui tenait à cœur, la défense des Malgré-Nous, et sa bataille contre certains termes imprimés au sujet d'Oradour.

Depuis trois ans on ne le voyait plus à nos assemblées générales. Le Covid l'avait touché et il a succombé à ses complications.

André Hugel est né le 19 août 1929 à Riquewihr. C'est à Riquewihr aussi qu'il a épousé, le 5 août 1954, Monique Behrel. Après une formation à Beaune et Geisenheim, une ville du Rheingau connu pour ses vignobles, il intègre l'entreprise familiale qu'il contribue à développer avec ses deux frères.

Président de la société d'archéologie de Riquewihr de 1978 à 2019 et président du Musée du vignoble et des vins d'Alsace de 1979 à 2020, il assumait aussi les fonctions de grand maître de la confrérie Saint-Etienne en 1985 puis celles d'adjoint au maire de Riquewihr de 1989 à 1995 et de conseiller municipal de 1995 à 2001.

Hormis son intérêt pour l'histoire du vignoble alsacien, il s'est particulièrement attaché à l'histoire des incorporés de force alsaciens. Ses recherches dans ce domaine ont donné lieu à plusieurs publications.

Extraits de sa bibliographie

Ils sont arrivés à Riquewihr le 5 décembre 1944 (1994)

Staline parle aux Alsaciens en Russie, tracts aériens soviétiques destinés aux Alsaciens obligés de servir dans la Wehrmacht de 1942 à 1945 (ADHR 2001, en collaboration avec Klaus Kirchner)

Jeunesse d'Alsace et Wehrmacht : parlons-en même si cela dérange (2004)

Entre deux fronts, les incorporés de force alsaciens dans la Waffen SS (deux volumes, en collaboration avec Nicolas Mengus, 2007-2008)

Malgré nous ! les Alsaciens et les Mosellans dans l'enfer de l'incorporation de force (en collaboration avec Nicolas Mengus) (2010)

Wir waren Feinde : Elsässer, Deutsche, Amerikaner, erinnern an die Kämpfe um die « Poche de Colmar » im Dezember 1944 (2015, ouvrage collectif)

Gabrielle Claerr Stamm



A la Bibliothèque humaniste de Sélestat, lors du Congrès des historiens en 2019.

37^e Congrès des Historiens d'Alsace à Munster (68) dimanche 25 septembre 2022

La Société d'histoire du val et de la ville de Munster se présente



La Société d'histoire du val et de la ville de Munster a été créée le 18 décembre 1926 à Munster par des passionnés d'histoire.

Soucieux de mieux connaître et de faire connaître l'Histoire originale et riche de la ville et de la vallée de Munster, d'en préserver le patrimoine culturel et de le mettre en valeur, la société a été inscrite le 28 février 1927, sous le n°17 au registre des associations du tribunal d'instance de Munster.

Les vicissitudes des deux guerres mondiales

Les fondateurs de l'association avaient été profondément marqués par les terribles destructions que la Première Guerre mondiale avait occasionnées dans la vallée.

En effet tous les villages situés derrière Munster, à l'exception de Mittlach, avaient été anéantis et évacués par leurs habitants, soit du côté français, soit du côté allemand en fonction de la mouvance du front. Et Munster elle-même, qui avait dû être vidée de ses habitants

fin août 1915, été détruite à 85 % à cause de la proximité immédiate du front.

En 1924-25, il a été question de démolir l'hôtel de ville de Munster très abîmé, datant de 1550. C'était l'ancien lieu de réunion de la communauté d'habitants du val saint Grégoire qui exista de 1287 à 1847. Munster ayant déjà perdu beaucoup de maisons anciennes du fait des ravages de la guerre, un groupe d'habitants s'est mobilisé pour le sauver, et c'est ainsi que la société d'histoire est née. En 1928, l'hôtel de ville a été inscrit aux Monuments historiques.

De sa création à nos jours

Le fondateur est le Dr André Wetzel, entouré de Jeanne Lau, Hans Matter, Jean Matter, Auguste Scherlen et bien d'autres. Il en a été le président de 1926 à 1962 (avec une longue interruption entre 1939 et 1956 due aux vicissitudes de la Seconde Guerre mondiale). Robert Schmitt qui a également été maire de Munster et conseiller général, lui a succédé de

1962 à 1983. Gérard Leser en est le président depuis 1983, il se retirera de la présidence en 2023.

Le siège de la société d'histoire est fixé salle de la Laub, 12, rue Saint-Grégoire, à Munster, et ce grâce à la bienveillance et au soutien de la ville de Munster. Cet endroit lui sert de lieu de réunion. Elle y entrepone ses stocks d'annuaires et autres publications, ainsi que ses collections et sa bibliothèque accessible sur rendez-vous aux membres. Elle le partage en bonne intelligence et convivialité avec le Cercle de généalogie de Munster. C'est un outil de travail précieux et indispensable.

L'article 2 de ses statuts présente clairement son objet

« L'association a pour but de promouvoir et de favoriser les travaux et études scientifiques sur le passé historique, littéraire et artistique du val et de la ville de Munster. Ces travaux doivent répondre à un but socio-éducatif et avoir un caractère strictement objectif ; tout parti pris politique et religieux est exclu. »

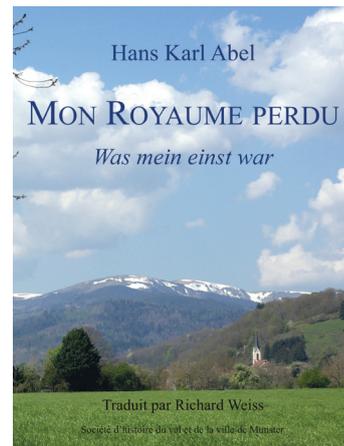
Elle comporte actuellement quelque 260 membres, et est dirigée par un comité constitué de 15 membres, qui se réunit en moyenne tous les deux mois. Il est élu pour trois années. Le travail d'équipe est exemplaire et chacun sait ce qu'il a à faire au cours de l'année. C'est la condition *sine qua non* de la réussite et de la réalisation des objectifs. L'assemblée générale a lieu au cours du mois de juin, si possible à chaque fois dans une autre commune de la vallée.

Ses publications

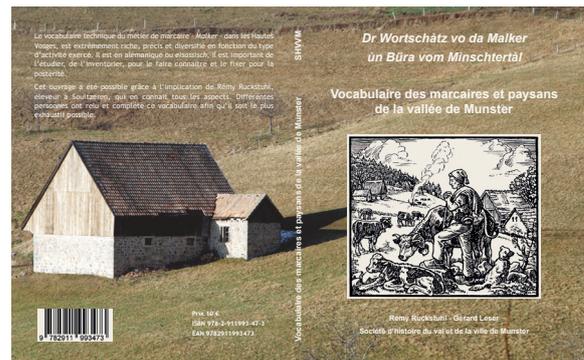
Depuis 1927, elle publie régulièrement un annuaire, et depuis ce premier tome presque entièrement publié en langue allemande, plus de 11 000 pages consacrées à l'histoire de la vallée ont paru. Cette publication a été interrompue entre 1939 et 1957.

L'annuaire de type « varia » propose des articles traitant des aspects les plus divers de l'histoire ou de la vie des habitants de la vallée. Il est envoyé début novembre aux membres afin qu'ils puissent le recevoir avant le festival du livre de Colmar. Il représente bien entendu le poste budgétaire le plus important, mais il est aussi la trace visible du travail réalisé par le comité. Pour le moment, la société d'histoire a la chance de pouvoir publier chaque année un annuaire de 160 pages, la mise en page étant faite bénévolement par un membre du comité, Bernard Schaffner, un grand merci à lui.

La société d'histoire a publié et publie bien d'autres ouvrages que l'annuaire, chaque année de nouveaux livres viennent s'ajouter à la liste. Le dernier en date, mis à part l'annuaire 2021, est la traduction d'un ouvrage de Hans Karl Abel sous le titre *Mon royaume perdu* paru en 2021. Richard Weiss en est le traducteur.



Le prochain, à paraître cet automne en même temps que l'annuaire 2022, est le *Vocabulaire des marcaires et des paysans de la vallée de Munster*.



Ses activités et actions en cours

Elle organise également un cycle de 3 à 5 conférences par an, en partenariat avec l'association *Projets pour la vallée*, qui porte le festival de contes, et ce quand les conditions sanitaires le permettent !

Parmi ses actions la société d'histoire a fait la demande, auprès des autorités compétentes, de l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de l'ambulance alpine du Gaschney datant de la Première Guerre mondiale, et du site du château de Schwartzembourg, dont le début de la construction date de 1261. L'inscription de ces deux dossiers est en cours.

Gérard Leser, président de la SHVVM

Contact :

Pour plus d'informations sur nos publications, consulter notre site : www.shvvm.fr



Ci-dessus, la ville de Munster.
Ci-dessous, les vestiges de l'abbaye de Munster (SHVVM)



Disponible en téléchargement sur notre site :

Dossier complet

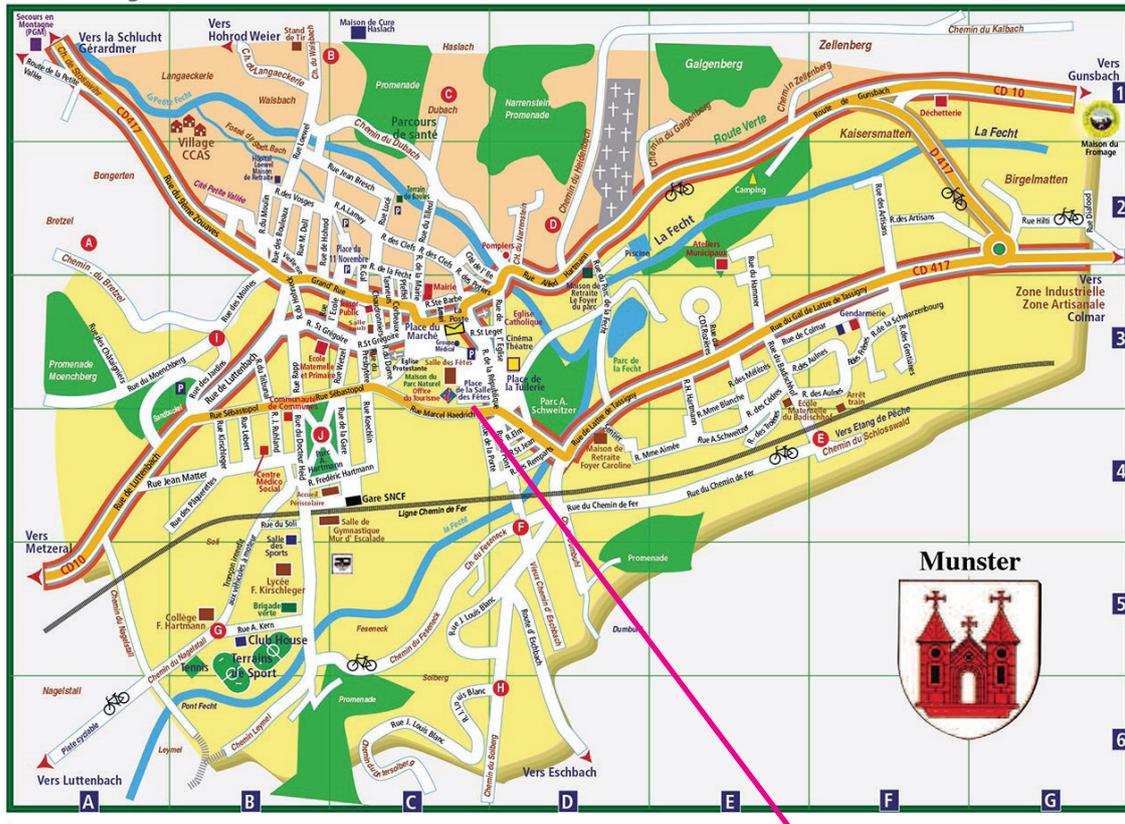
https://www.alsace-histoire.org/wp-content/uploads/2022/06/Presentation-congres-des-historiens-2022_-V_27juin2022.pdf

Fiche d'inscription:

<https://www.alsace-histoire.org/wp-content/uploads/2022/06/Inscription-Congres-2022.pdf>

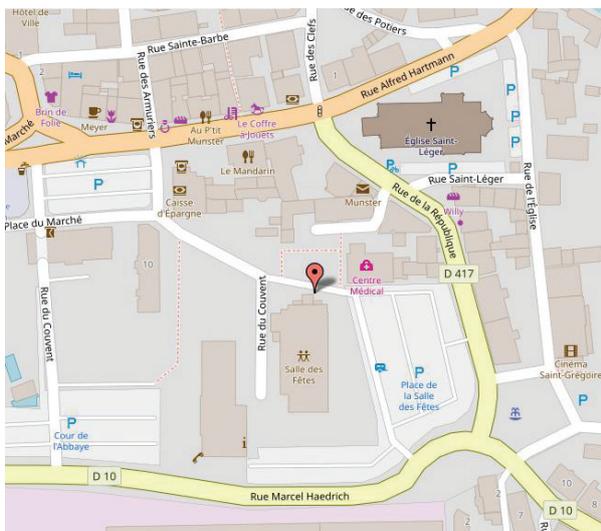
Plan d'accès au Congrès

Le plan de la ville de Munster



Plan d'accès à Munster.

Salle des fêtes et parking



Localisation de la salle des fêtes et du parking.



Salle des fêtes de Munster (photo Chantal Homburger)

Programme du 37^e Congrès à Munster (68)

9 h 30 Accueil des congressistes à la salle des fêtes de Munster

Stationnement : Parking devant la salle des fêtes

Accueil avec café et viennoiseries

Exposition des alsatiques récents mis à disposition par la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, stands d'exposition et ventes des ouvrages de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster et de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace

10 h 00 Ouverture du congrès des historiens d'Alsace

Mot d'accueil de Jean-Georges Guth, président de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace

Mot d'accueil de Gérard Leser, président de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster (SHVVM)

10 h 15 Communications historiques

10h15-10h45 : « La communauté d'habitants du val Saint-Grégoire (1287-1847) une institution originale », par Gérard Leser, historien-folkloriste et président de la SHVVM

10h45-11h15 : « Les combats au Kefeil, colline située entre Muhlbach et Metzeral, un aspect méconnu de la Première Guerre mondiale », par Daniel Roess, membre du comité de la SHVVM, éminent spécialiste de la Première Guerre mondiale dans la vallée

11h15-11h45 : « De quelques affaires criminelles dans la vallée », par Jean - Marc Lalevée, secrétaire de la SHVVM, qui s'intéresse depuis des années aux affaires criminelles qui ont défrayé la chronique locale.

11 h 45 Verre de l'amitié offert par la ville de Munster

12 h 45 Déjeuner au Grand Hôtel de Munster (10 min à pied de la mairie)

Au menu :

- pavé de saumon grillé, sauce riesling, tagliatelles, légumes de saison
- poêlée de mangues caramélisées, badiane et cannelle, glace noix de coco

Prix : 30 euros (boissons et café compris).

15 h 00 Départ pour les visites guidées

1. Visite commentée de Munster
2. Visite du musée de l'ambulance alpine à Mittlach (participation 1,50 € par personne). La visite guidée est offerte.
3. Visite guidée de la maison Albert Schweitzer de Gunsbach (participation : entre 9 et 10,50 €).

17 h 30 Fin du congrès.

Les visites guidées à partir de 15h00



Congrès de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace au Grand Hôtel de Munster en 1937 (photo collection de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster).

1 - Visite guidée de Munster

Nous partirons du Grand Hôtel pour découvrir le quartier de la gare réalisé entre 1859 et 1883. Il a été conçu par Frédéric Hartmann (1822-1880), maire de Munster. Le train est arrivé à Munster en 1868 et la ligne de chemin de fer a été prolongée en 1893 jusqu'à Metzeral. Un tramway électrique, avec une partie du trajet à crémaillère, relia la gare de Munster à la Schlucht, de 1907 à 1914.

Puis la visite se dirigera vers la place du marché, cœur historique de la ville, avec d'un côté les vestiges de l'abbaye bénédictine Saint-Grégoire et de l'autre côté l'hôtel de ville construit en 1550, et ancien siège de la communauté d'habitants. Un lion se dresse sur une fontaine sur la place supérieure du



marché, il a une histoire originale. L'église protestante en grès rose a été construite entre 1867 et 1873, et elle fait face à l'église catholique Saint-Léger dont les origines remontent au 12^e siècle.

S'il reste du temps, la visite se terminera dans l'ancien jardin anglais des Hartmann, où de très beaux arbres peuvent être admirés, ainsi que deux griffons et sphynx en grès rose, œuvres de Landolin Ohmacht. Ils se trouvaient à l'origine dans le Schulmeistergut à Strasbourg.

2 - Le musée de l'ambulance alpine de Mittlach

En juillet 2015, le musée de l'ambulance alpine a ouvert ses portes. Il est installé dans le sous-sol de la mairie-école et il est complété par une annexe en bois. Une ambulance alpine est le terme utilisé par les militaires des services de santé pour désigner une infirmerie, un hôpital de campagne. Le terme ambulance, tel que nous l'utilisons, viendra plus tard.

La commune de Mittlach date de 1908, le village était auparavant rattaché à Metzeral. La mairie-école date de 1911. Le 19 avril



Musée de l'ambulance alpine de Mittlach (Photo site du Musée)

1915, Mittlach est pris par les Français qui y resteront jusqu'à la fin de la guerre. Afin de pouvoir apporter les soins urgents au plus près du front, l'armée française décide de l'implantation d'une ambulance alpine, dès juillet 1915, dans la commune désormais française de Mittlach. Installée dans le bâtiment de la mairie-école de Mittlach construit à peine quatre ans plus tôt, son environnement civil lui permet un approvisionnement aisé en produits de première nécessité qui vient compléter l'approvisionnement officiel livré grâce au câble transbordeur, construit entre décembre 1915 et le printemps 1916 et qui relie Mittlach à Retournemer.

Véritable hôpital de campagne, l'ambulance alpine de Mittlach fonctionnera jusqu'à la fin du conflit et connaîtra plusieurs modifications et agrandissements successifs. Les Français ont donc utilisé un bâtiment existant qu'ils ont aménagé. Suite à de très violents bombardements et la destruction partielle des parties hautes du bâtiment, ils se sont retranchés au sous-sol, tout en installant des infrastructures creusées dans le sol alentour. Le lieu a été renforcé grâce notamment à l'emploi de pierres et de bois.

Trois sentiers historiques complètent la visite du musée.

3 - La maison Albert Schweitzer à Gunsbach

La maison Albert Schweitzer de Gunsbach est celle qu'il a fait construire en 1928 grâce à l'argent du prix Goethe de la ville de Francfort. C'est à Gunsbach qu'Albert Schweitzer a grandi, dans le presbytère de son père qui fut pasteur dans ce village durant 50 ans. Les plans prévoient, dès le départ, que cette maison ne sera pas un simple pied-à-terre pour les retours de ses voyages en Afrique, mais un « quartier général » européen de l'œuvre d'Albert Schweitzer. En effet les trois niveaux de la maison se répartissent de la sorte : au rez-de-chaussée les appartements du couple Schweitzer, au premier étage les appartements, rigoureusement identiques, d'une collaboratrice, et enfin le deuxième étage sous les combles, composé de chambres pour les visiteurs de passage, venus nombreux du monde entier.

Elle est aujourd'hui le siège de l'Association internationale pour l'œuvre du D^r Albert Schweitzer de Lambaréné (AISL), fondée par lui-même en 1930, et qui a pour mission la diffusion du "Respect de la Vie". Elle abrite le musée et le plus important fonds d'archives.



Maison Albert Schweitzer (Photo Wikipédia)

Pages d'Histoire...

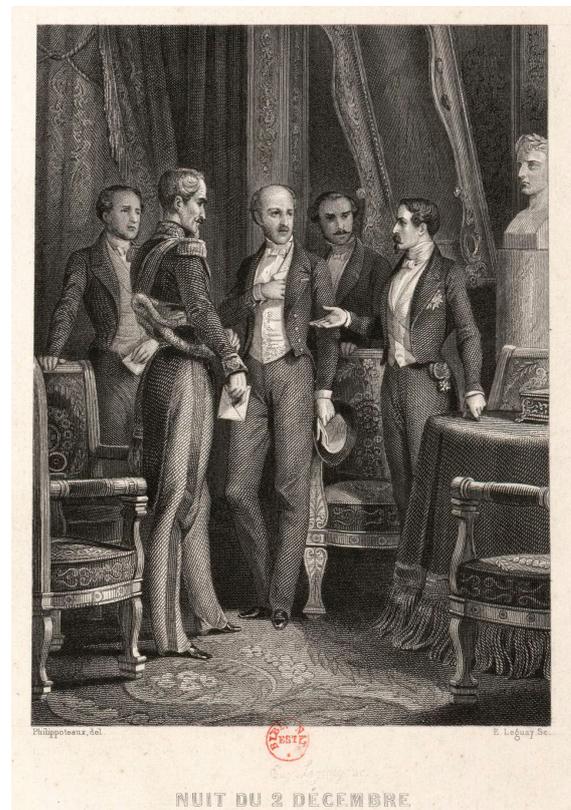
De la République à l'Empire, ou comment la population de la Hardt vécut le déroulé des événements et les deux grandes consultations électorales du 2 décembre 1851 et du 21 novembre 1852.

Article paru en septembre 2021, mais un problème de distribution du *Bulletin fédéral* en version papier n'avait pas permis une très large diffusion.

La lecture d'une récente synthèse sur un des grands événements politique du dix-neuvième siècle a aiguisé notre curiosité¹ : le coup d'État du 2 décembre 1851 mené par le président de la République Louis-Napoléon Bonaparte, et dans son prolongement, le plébiscite de novembre 1852 en faveur du rétablissement de l'Empire².

L'événement, qui va structurer la vie politique française pour de longues années, est connu, son histoire a été écrite, mais il nous a paru intéressant de voir **comment il a été connu et vécu au niveau le plus local**, en l'occurrence dans la Hardt (nord-est du Haut-Rhin), **comment se sont déroulées les deux grandes consultations électorales organisées en décembre 1851, pour entériner le coup d'État, et en novembre 1852, pour passer à l'empire**. Ces élections sont inédites à bien des égards dans une vie politique encore jeune alors, et elles voient la mise en place de techniques et de pratiques électorales promises à un bel et long avenir. Et surtout, elles permettent de voir à l'œuvre une redoutable et efficace mécanique qui se met en branle et descend des palais parisiens jusqu'aux plus petites communes de France, avec tout un ensemble de relais. Un objectif : un résultat positif, quitte à devoir utiliser tous types d'expédients et à bâillonner toute opposition et faire taire toute

voie dissonante, alors que 1848 et son déferlement démocratique est encore proche et dans tous les esprits. Le suffrage universel (masculin) n'a en effet que trois années d'existence.



Coup d'État du 2 décembre 1851 (Gallica-BnF).

Le coup d'État du 2 décembre 1851

Les faits

« Le 10 décembre 1848 les Français étaient appelés pour la première fois de leur histoire à élire eux-mêmes un président de la République. À la surprise de plus d'un observateur politique, un seul tour leur a suffi. Sur un peu moins de dix millions d'inscrits, ils ont

¹ LAGOUYETE Patrick, *Le coup d'État du 2 décembre 1851*, Paris, 2019.

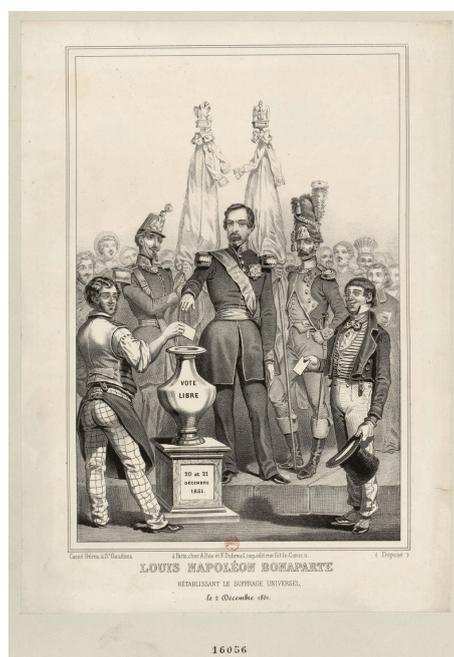
² Voir notre étude CONRAD Olivier, « Le coup d'État du 2 décembre 1851 et la proclamation de l'empire, vus depuis la Hardt », *Annuaire de la société d'histoire de la Hardt et du Ried*, XXXII, 2020, p. 119 à 13.

été près de cinq millions et demi à donner leur voix à un homme qu'ils ne connaissaient pas vraiment, mais dont le nom leur semblait sans doute une promesse de gloire et de bienfaits populaires, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu et filleul de l'Empereur Napoléon I^{er} »³.

L'article 45 de la Constitution de 1848 devient, dans le courant de l'année 1850, l'objet de toutes les discussions politiques : il ne permet pas au président de la République sortant de solliciter un nouveau mandat. Persuadé d'être réélu sans difficultés, Louis-Napoléon Bonaparte œuvre pour obtenir l'indispensable révision constitutionnelle. Il a au fil des mois réussi à affaiblir ses oppositions, les royalistes et les orléanistes, et à l'autre bout de l'échiquier politique, les républicains et les socialistes, mais il n'obtiendra jamais de majorité à l'Assemblée Nationale. Le coup d'État devient une option, de plus en plus prégnante et inévitable, tous les camps en sont persuadés, mais reste à savoir quand et comment.

La décision est prise à l'Élysée fin novembre 1851, ce sera le 2 décembre 1851. Le 2 décembre, grande date de la légende napoléonienne⁴. Le matin du 2 décembre 1851 donc, Louis-Napoléon Bonaparte édicte six décrets proclamant la dissolution de l'Assemblée nationale, le rétablissement du suffrage universel masculin, la convocation du peuple français à des élections et la préparation d'une nouvelle constitution pour succéder à celle de la Seconde République. Si le peuple de Paris réagit relativement peu pour défendre une assemblée conservatrice qui l'avait dépouillé d'une partie de ses droits politiques les deux années précédentes, ce n'est pas le cas dans les zones rurales de près d'une trentaine de départements. Dans certains endroits les républicains prennent en effet les armes et marchent sur les chefs-lieux. La résistance menée à Paris ou en province par les républicains, par des membres du parti de

l'Ordre non ralliés, est toutefois écrasée par l'armée en quelques jours. Face à la légalité constitutionnelle, à laquelle se raccrochent les défenseurs de la République, les bonapartistes préfèrent opposer le suffrage universel à l'autorité de la Constitution. La confiance directe manifestée par le peuple est érigée comme seule source de légitimité. Conformément à son appel au peuple du 2 décembre, Louis-Napoléon rétablit le suffrage universel et convoque les Français pour un plébiscite les 20-21 décembre afin de faire approuver son action et les réformes annoncées.



Louis Napoléon Bonaparte rétablissant le suffrage universel le 2 décembre 1851 (Gallica-BnF).

La nouvelle se diffuse partout

Courriers et dépêches télégraphiques partent de Paris dans la journée du 2 décembre alors que les événements sont toujours en cours et que leur issue est encore incertaine. Les dépêches télégraphiques, quand les conditions météorologiques sont correctes, permettent à Paris d'informer les départements en temps réels, quasiment heure par heure. Il appartient aux préfets d'utiliser ces informations pour déterminer leurs actions et pour communiquer en direction des populations⁵.

³ LAGOUYETE Patrick, *Le coup d'État du 2 décembre 1851*, Paris, 2019, p. 9.

⁴ Napoléon a été sacré empereur le 2 décembre 1804.

⁵ Voir exemples dans AHR 1M85.

La rapidité et la maîtrise de la communication ont été présentés comme une des clés de la réussite du coup de force présidentiel. Les préfets reçoivent notamment une lettre du ministre de l'Intérieur De Morny, demi-frère du président de la République. Tout y est, les événements en cours, les mesures à prendre, l'annonce d'un scrutin⁶.

« Monsieur le Préfet. Les partis qui s'agitent dans l'Assemblée menaçaient la France de compromettre son repos en fomentant contre le Gouvernement des complots dont le but était de le renverser. L'Assemblée a été dissoute sous tous les applaudissements de toute la population de Paris. À la réception de la présente, vous ferez afficher dans toutes les communes les proclamations du Président de la République et vous enverrez aux maires ainsi qu'aux juges de paix les circulaires que je vous adresse, avec les modèles du registre des votes. Vous veillerez à la stricte exécution des dispositions prescrites par ces circulaires. Vous remplacerez immédiatement les juges de paix, les maires et les autres fonctionnaires dont le concours ne vous serait pas assuré.

Dans ce but, vous demanderez à tous les fonctionnaires publics de vous donner par écrit leur adhésion à la grande mesure que le Gouvernement vient d'adopter. Vous ferez arrêter immédiatement tout individu qui tenterait de troubler la tranquillité, et vous ferez suspendre tout journal dont la polémique pourrait y porter atteinte ».

Le préfet du Haut-Rhin se charge d'expédier dans les communes du département, les affiches et proclamations transmises par Paris, mais également ses décisions prises en application des instructions reçues, notamment un arrêté qu'il prend le 4 décembre 1851⁷.

Vu « les circonstances graves dans lesquelles se trouve le pays », attendu « que le premier devoir de l'autorité est d'assurer

l'ordre, de maintenir la tranquillité publique et de prévenir toute possibilité de conflit », le préfet Durckheim interdit :

- toute publication à caractère politique, que ce soit sous forme de journal, de brochure ou d'affiche,

- toute réunion publique, sous peine de dispersion immédiate,

- tout attroupement, tant sur la voie publique que partout ailleurs ; il est également interdit de pousser des cris et d'entonner des chants politiques,

- les réunions dans les cafés, les brasseries, cabarets et autres lieux publics. Si elles prennent un tour politique : elles seront dispersées et les établissements concernés fermés ».

- les autorités militaires font patrouiller des colonnes mobiles et il appartient aux communes où les troupes passent et s'arrêtent de pourvoir aux subsistances, des hommes et des chevaux.

L'arrêté est envoyé le jour même aux sous-préfets et aux maires, à charge pour ces derniers d'en relayer le contenu auprès des habitants de leur commune⁸. « Rappelez-vous que si dans cette circonstance les autorités hésitent, elles seconderont les projets des monarchistes et perdront le repos du pays. Il faut assurer la tranquillité publique (...). Je compte sur votre patriotique et courageux dévouement dans cette grave circonstance où il y va du salut de tous. Ne permettez aucune résistance, réprimez immédiatement toute tentative de désobéissance ».

Le département est mis sous l'éteignoir. Toujours le 4 décembre 1851, le préfet Dürckheim s'adresse aux fonctionnaires du département⁹. « Je suis chargé par Monsieur le Ministre, écrit-il, de demander à tous les fonctionnaires publics leur adhésion par écrit

⁶ AHR 3M14 Lettre du ministre de l'Intérieur aux préfets, 2 décembre 1851.

⁷ AHR 1M85 Arrêté du préfet du Haut-Rhin, 4 décembre 1851.

⁸ AHR 1M85.

⁹ AHR 1M85 Lettre du préfet aux fonctionnaires du département, 4 décembre 1851.

PRÉFECTURE du Haut-Rhin.

Habitants du Haut-Rhin,

Dans peu de jours s'ouvrira devant vous le scrutin le plus imposant que le pays ait jamais vu.

Par une immense acclamation la France entière a demandé l'Empire, mais l'héritier de l'Empereur et l'élu du peuple, inaccessible à cet entraînement général, veut que ce grand acte s'accomplisse avec calme et réflexion par le libre suffrage du pays.

Venez donc tous sans exception, chers concitoyens, empressez-vous de prendre part à ce scrutin solennel qui doit décider pour toujours de la paix et de la prospérité de la France.

Que personne parmi vous ne pense que son vote est inutile ou insignifiant, l'union seule de tous peut conjurer les périls de l'avenir. La France demande l'Empire, elle le désire fort et assis sur les bases inébranlables de la volonté nationale.

Reportez vos regards à trois ans du jour où nous sommes, comparez la situation funeste et déplorable du pays à cette époque, au calme d'aujourd'hui, à la prospérité toujours croissante, à l'activité féconde qui nous réjouit, à la position forte et respectée que nous occupons dans le monde et examinez à qui nous devons un changement aussi merveilleux, aussi inespéré !

Souvenez-vous que c'est autour du **PRINCE LOUIS-NAPOLÉON** que nous nous sommes ralliés au 2 Décembre pour combattre l'anarchie et sauver le pays. N'oubliez pas que c'est **NAPOLÉON** qui en rétablissant l'autorité, a fait renaître la sécurité et la confiance, que privés de son courage et de son génie, nous serions encore en proie aux tourments de la misère et de la guerre civile. L'autel aussi bien que le foyer domestique, le champ du laboureur comme l'atelier de l'artisan, la religion, la famille, la propriété lui doivent deux fois leur salut et leur délivrance : Tous voteront encore pour lui.

Le Préfet,

Durckheim.

Präfectur des Oberrhheins.

Werthe Mitbürger,

In wenig Tagen ist das Land berufen den wichtigsten Ausspruch zu thun den je ein großes Volk gethan hat.

Von einer Grenze des Reichs zur Andern ruft eine mächtige unübersehbliche Stimme: **Es lebe der Kaiser!**

Niemand wird dieser großen Stimme des Volks widerstehen, Er allein, der Prinz **Ludwig Napoleon**, der Retter des Landes, bleibt bei diesem allgemeinen Jubel in fester kalter Entschlossenheit, denn er will die Krone nur von dem Volke selbst und durch das allgemeine Stimmrecht erhalten.

Jeder unter uns auch der Geringste im Volke soll zu seiner Erhöhung für das Beste des Landes beitragen können.

Kommt also Alle herbei auf diesen Ruf des Landes und des Volks der an jeden ergeht, stimmt für den Kaiser, denn er allein kann uns Ruhe, Ordnung und Frieden erhalten, und diese herrlichen Früchte seines Geistes und Muthes vor jeder fernern Gefahr sicher stellen.

Laßt Euch nicht irre führen, jede Stimme hat ihren Werth, jede muß dazu beitragen das allgemeine Heil zu begründen und das neue Kaiserthum mit der größten Kraft zu versehen.

Euch Allen ist es gegeben die Zukunft heiter, ruhig und sicher zu machen.

Wenn ihr den Stimmzettel in die Hand nehmt vergeßt nicht daß wir dem Prinzen die glückliche, feste und unerschütterliche Lage in welcher sich jetzt das Land befindet verdanken.

Vergleicht die Zeit von 1813 mit der Jetztigen und Ihr werdet mit vollkommener Einheit mit gutem Gewissen und mit voller Zuversicht für Ihn stimmen, für Ihn den Nachfolger des großen Kaisers Napoleon, für Ihn den Retter des Landes und den Erhalter des Friedens.

Der Präfect,

Dürkheim.

à la grande mesure que le gouvernement vient d'adopter ». Et pas question de perdre de temps : « je vous prie en conséquence de me faire parvenir la vôtre, en me renvoyant dans les 24 heures la présente circulaire revêtue de votre signature ». Une proclamation aux habitants est enfin diffusée dans le Haut-Rhin¹⁰. « Le Président de la République fait un appel au peuple, il veut que chaque François puisse exprimer librement son vœu et il donne à la souveraineté populaire l'occasion de se manifester. Habitants du Haut-Rhin, votre attitude digne et honorable au milieu des dangers qui nous environnent depuis trois ans, me donne la certitude que vous comprendrez aujourd'hui la gravité des devoirs que la situation vous impose ».

L'opération réussit au final, malgré des troubles, voire davantage dans certaines régions, grâce à la conjonction de trois facteurs : le monopole et l'efficacité de la communication officielle, l'entente entre les autorités civiles et militaires, la hantise des troubles populaires, la grande masse se ralliant à ceux qui maintiennent l'ordre. Une fois les événements parisiens annoncés, et justifiés, toute l'attention des autorités se porte sur l'organisation du vote prévu les 20 et 21 décembre 1851, vote appelé à légitimer par les urnes le coup d'État. Un immense défi se présente aux autorités, dans un délai court et dans un contexte que nous venons de décrire dans ses grandes lignes, un pays placé sous une étroite surveillance, un pays qui semble aspirer au calme et à l'ordre.

Le plébiscite des 20 et 21 décembre 1851

Bien préparer les électeurs

Ainsi qu'il s'y était engagé, le président de la République consulte les Français, et très rapidement après le coup d'État. Les 20 et 21 décembre, les électeurs sont invités à se pro-

noncer sur les changements institutionnels. La question suivante leur est posée : « Le Peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte, et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour établir une constitution sur les bases proposées dans sa proclamation du 2 décembre 1851 ». Il leur faut répondre par *oui* ou par *non*. Louis-Napoléon ne veut pas une adhésion chiche, il veut une sanction éclatante, tant au niveau de la participation que du résultat proprement dit.

Les préfets, les magistrats et les militaires vont donc s'employer en quelques quinze jours à obtenir le résultat attendu. Les relais locaux du pouvoir central sont à pied d'œuvre, les maires bien entendu¹¹, mais également les juges de paix du canton, promus agents électoraux¹². Leur mission est de deux ordres. La première est de veiller à la bonne préparation des opérations électorales, en l'occurrence l'élaboration des listes électorales. Ils devront ensuite, le jour du scrutin, veiller au bon déroulement des votes et collecter les résultats¹³.

L'éducation démocratique est à faire dans les campagnes (et dans les villes). Les instructions officielles portent aussi, et d'abord, sur l'organisation matérielle du scrutin, le suffrage universel est récent, le temps où seuls quelques notables par commune votaient est à peine révolu. La Hardt, comme d'ailleurs l'ensemble du Haut-Rhin est calme en ce début décembre 1851, pas de troubles, pas d'agitation, l'armée veille, la gendarmerie veille¹⁴. Le

¹¹ AHR 3M14 Lettre circulaire aux maires, 14 décembre 1851.

¹² AHR 3M14 Lettre circulaire du ministre de la justice Rouher aux juges de paix, 2 décembre 1851.

¹³ AHR 3M14 Lettre circulaire du préfet aux juges de paix, 12 décembre 1851.

¹⁴ Les points sensibles du Haut-Rhin, ou ceux supposés en tant que tel, font l'objet d'une surveillance spécifique et renforcée : renforcement des troupes à Mulhouse, envoi de troupes à Cernay, Thann et Guebwiller, surveillance du Sundgau, et au nord, de Sainte-Marie-aux-Mines, soit essentiellement des zones de fortes concentrations ouvrières. Voir à ce sujet, et notamment pour l'exemple bas-rhinois, IGERSHHEIM François, *Politique et administration dans le Bas-Rhin*,

¹⁰ AHR 1M85 Proclamation aux habitants du Haut-Rhin, décembre 1851.

12 décembre, le chef d'escadron Parmentier, qui commande la gendarmerie du Haut-Rhin, a mis en place « des tournées extraordinaires dans toutes les communes afin de s'assurer si les proclamations et arrêtés ont été affichés et ne sont pas arrachés, si des agents électoraux ne parcourent pas le pays dans un but hostile au pouvoir et pour reconnaître les communes où il sera nécessaire d'envoyer la force armée pour assurer la liberté des votes et la sécurité publique »¹⁵.

Bien voter. Un scrutin historique

La multiplicité des instructions et des intervenants sur le terrain s'explique pour beaucoup par le caractère inédit de ce scrutin : il s'agit ni plus ni moins du premier scrutin national qui se déroule dans le cadre communal, un défi logistique et d'organisation. En 1848, on votait au chef-lieu du canton.

Comment se déroule ce premier scrutin ? Les bureaux de vote sont ouverts le samedi 20 décembre et le dimanche 21 décembre 1851 du 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. Ils sont présidés par le maire (ou par un adjoint, un conseiller municipal ou un électeur). Les électeurs, âgés de 21 ans au moins, doivent préparer leur bulletin de vote à l'extérieur de la salle de vote. L'administration ne fournit pas les bulletins de vote, c'est aux électeurs de se débrouiller¹⁶. Un seul mot doit y figurer : *oui* ou *non*. L'électeur vote à l'appel de son nom : il tend son bulletin au président du bureau qui le glisse dans l'urne. Un paraphe est porté sur la liste électorale, mais c'est un membre du bureau de vote qui s'en charge, et non pas l'électeur. Il y a une exception : le vote de l'armée. Les militaires votent en effet sur le lieu de résidence de leur unité, dans des sections électorales présidées par un officier ou un sous-officier.

1993, p. 217 et suivantes.

¹⁵ AHR 3M14 Lettre du commandant de la gendarmerie du Haut-Rhin au Préfet, 13 décembre 1851.

¹⁶ Des bulletins peuvent être fournis par des agents ou des comités électoraux, moyen facile d'orienter les votes en ne fournissant que le « bon » bulletin.

La participation est un premier indicateur, un important indicateur¹⁷. Dans le contexte politique particulier du moment, et étant donné l'encadrement des populations, **ne pas aller voter est une indication, un acte politique**, une manière de voter *non*. Dans le canton d'Andolsheim, la participation est forte, une moyenne de 91,3 %. Les nombreux électeurs qui se sont déplacés ont voté *oui*, et très majoritairement : le *oui* recueille en effet 96,8% des suffrages exprimés. Les résultats sont assez similaires dans le canton voisin de Neuf-Brisach. La participation, est très forte ici aussi, 88,1%. Les résultats sont bons, très bons même pour les autorités dans ces deux cantons ruraux, meilleurs que les moyennes départementales : dans le Haut-Rhin, la participation s'est élevée à 83,5% et le *oui* a recueilli 93,8% des suffrages exprimés¹⁸.

Le plébiscite de décembre 1851 n'est qu'une étape, et vu ses résultats et la manière dont le pays est « tenu », la suite, le passage à l'Empire devrait se dérouler dans les mêmes conditions. Les moyens nécessaires sont en tout cas mis en œuvre pour y arriver, tout au long de l'année 1852.

Vers l'Empire

Une marche inexorable

L'année 1852 est dans le prolongement de décembre 1851. Villes et campagnes sont sous surveillance. On s'attaque aux symboles, si cela n'a pas déjà été fait avant, des arbres de la liberté de 1848 sont arrachés ou coupés, les mots « Liberté Égalité Fraternité » enlevés des bâtiments publics. Une nouvelle constitution est proclamée. De nouvelles restrictions sont apportées à la liberté de la presse. Les maires doivent prêter serment ou quitter leurs

¹⁷ AHR 3M14.

¹⁸ Dans le Bas-Rhin, principalement en raison des votes à Strasbourg, le non a obtenu un peu plus de 7%. IGERSHEIM François, *Politique et administration dans le Bas-Rhin*, 1993, p. 224 et suivantes. Voir aussi LAGOUYETE Patrick, *Le coup d'État du 2 décembre 1851*, Paris, 2019, résultats départementaux en annexe.

fonctions. Les piliers du régime bonapartistes sont à pied d'œuvre dans leurs champs d'actions respectifs, l'armée, l'omniprésente gendarmerie, de plus en plus secondée par des commissaires de police, il y en a bientôt un par canton, les fonctionnaires d'État et les magistrats. Les autorités religieuses prêtent aussi leur concours et sont à tout le moins sollicitées. Une attention particulière est accordée aux petits délits ruraux, gardes-champêtres et gardes-forestier veillent à tout, mais le régime engage aussi de grands travaux : lignes locales de chemins de fer, chemins vicinaux, les chantiers ne vont plus s'arrêter pour équiper et structurer les territoires.

Le rétablissement de l'Empire n'est un mystère pour personne. Un sénatus-consulte pris par le Sénat le 7 novembre 1852 propose le rétablissement de la dignité impériale et un plébiscite est prévu deux semaines plus tard, le 21 novembre. Aucun effet de surprise ou de circonstance, tout était prêt. Le même jour, une longue instruction ministérielle dactylographie est envoyée à tous les préfets, avec toutes les instructions¹⁹. Le ministère de l'Intérieur craint des oppositions, or Paris souhaite le succès le plus éclatant possible, à l'image du plébiscite de décembre 1851. Le préfet Dürckheim reçoit des instructions. « Les partis mineurs ne craignent pas de recourir à la calomnie et à des intrigues douteuses pour comprimer l'élan populaire qui doit mettre un terme à leurs coupables espérances »²⁰. À l'instar de décembre 1851, le gouvernement met en branle tous ses relais sur le terrain, et notamment les juges de paix, les efficaces juges de paix. « Monsieur le Préfet, lit-on dans une circulaire aux préfets du 9 novembre 1852²¹, la surveillance exercée par les juges de paix, en décembre dernier, sur les opérations de révision des listes électorales

a produit le meilleur effet. Leur intervention aurait aujourd'hui la même utilité. Veuillez donc inviter ces magistrats à se transporter dans chacune des communes de leur canton ou vous, ou M.M. les Sous-Préfets, jugeriez nécessaire de vous assurer que le travail de révision des listes électorales s'exécute conformément aux instructions ». Il y a toujours ce doute sur les maires, toujours cette nécessité de les encadrer et de les surveiller. « L'activité des maires, surtout dans les communes rurales a besoin d'être stimulée, des conseils sont souvent indispensables pour éclairer leur inexpérience. M.M. les juges de paix, en même temps qu'ils vous tiendront informés de l'état du travail, vous signaleront les fonctionnaires qu'il serait utile de remplacer »²².

Soucieuses d'obtenir le résultat positif le plus massif possible, les autorités centrales informent les préfets des bruits et rumeurs que les opposants font circuler, bruits et rumeurs qu'ils sont invités à combattre localement. Une dépêche télégraphique du 9 novembre évoque ainsi le rétablissement d'une taxe sur le sel : il n'en est rien, il faut le faire savoir²³. Les autorités craignent surtout l'abstention, moyen le plus commode, et le moins dangereux, de marquer son opposition au rétablissement de l'Empire. « Je vous recommande surtout de prémunir les populations contre un sentiment qui semblerait naturel. La certitude du résultat peut engager des électeurs à ne pas se donner la peine d'aller au vote, faites comprendre aux populations que c'est pour chaque Français un devoir sacré, une obligation d'honneur d'émettre son vote ». Des appels à l'abstention circulent effectivement, de la part de pasteurs notamment. Le Président du Directoire, Théo Braun²⁴, rallié au régime, réfute ces accusa-

¹⁹ AHR 3M15 Lettre du ministère de l'Intérieur aux préfets, 7 novembre 1852.

²⁰ AHR 3M15 Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet Dürckheim, 15 novembre 1852.

²¹ AHR 3M15 Lettre du ministère de l'Intérieur aux préfets, 9 novembre 1852.

²² Des maires ont été remplacés dans le courant de l'année. Voir CONRAD Olivier, « La mauvaise réputation des maires ruraux au dix-neuvième siècle : mythe ou réalité ? », *Annuaire de la Société d'Histoire de la Hardt et du Ried*, XVI (2003), p. 63 à 86.

²³ AHR 3M15 Dépêche télégraphique du 9 novembre 1852, 15 heures 45.

²⁴ AHR 3M15 Lettre du président du Directeur Théo Braun aux pasteurs, 18 novembre 1852.

tions et les rappelle à leurs devoirs. « Il est impossible que M.M. les pasteurs sortent de leur ministère et méconnaissent leurs devoirs à ce point de vouloir empêcher leurs paroissiens de prendre part à la grande manifestation qui se prépare. Ce serait oublier que le Prince Louis-Napoléon a sauvé la France de l'abîme béant (...). Ce serait donner gain de cause à nos calomniateurs. Ce serait aider à nos ennemis ».

Un plébiscite

Les deux juges de paix de la Hardt ne prennent guère de risques en annonçant que le résultat sera favorable dans leur canton²⁵. Le juge du canton de Neuf-Brisach annonce également un bon résultat à venir en informant le préfet de ses démarches sur le terrain²⁶ : « Je pense qu'il manquera peu d'électeurs. J'ai du reste la conviction que les élections seront bonnes dans tout le secteur dont l'esprit est généralement bon ».

Le scrutin se passe sans difficultés dans la Hardt et le résultat est à la hauteur des attentes des autorités²⁷. Tant au niveau de la participation que de la proportion de oui, les résultats des deux cantons d'Andolsheim et de Neuf-Brisach sont très proches de ceux de décembre 1851, c'est-à-dire très bons du point de vue des autorités : une participation de 93 et 87%, un taux de *oui* de 97 et de 98%. Dans une configuration telle que celle de ce scrutin plébiscitaire, il faut s'arrêter aux détails s'il y en a, aux indices, aussi minces soient-ils (une participation un peu plus faible qu'ailleurs), pour essayer de retirer des enseignements, mais rien de tel dans la Hardt.

Nous sommes en présence d'une adhésion massive des campagnes de la Hardt au rétablissement de l'Empire, les électeurs sont

allés voter en masse et ils ont quasiment toujours voté *oui*. L'encadrement du scrutin, les pressions sur les électeurs, les limitations du droit d'expression, les opposants ne peuvent guère s'exprimer, n'expliquent pas tout.

L'Alsace soutient massivement le neveu de Napoléon I^{er}, elle l'avait déjà fait lors du scrutin libre de la présidentielle de 1848. Il avait alors obtenu 75% des voix au premier tour dans le Haut-Rhin.

Alors que les résultats ne sont pas encore tous remontés à Paris, le ministre de l'Intérieur demande déjà aux préfets de faire proclamer le résultat : le rétablissement de l'Empire²⁸.

Olivier Conrad,
trésorier de la FSHAA, secrétaire de la Société
d'histoire de la Hardt et du Ried

²⁸ AHR 3M15 Lettre du ministre de l'intérieur, 27 novembre 1852.

²⁵ AHR 3M15 Lettres du juge de paix Watrignat au préfet, 18 et 19 novembre 1852.

²⁶ AHR 3M15 Lettre du juge de paix Chauffour l'ainé au Préfet, 18 novembre. Le 16, dans un autre courrier, il écrivait : « les populations sont animées des meilleurs sentiments. Les maires ne doutent pas du succès des élections ».

²⁷ AHR 3M15.



Source www.numistral.fr / Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Kayser Napoleon III, par Frédéric Régamey (Numistral/BNU Strasbourg)

Brèves & Annonces

Deux nouveaux monuments d'Alsace protégés au titre des monuments historiques

Sur proposition de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture du Grand Est (CRPA), deux monuments d'Alsace ont été inscrits sur la liste des édifices protégés au titre des monuments historiques, par arrêté de la Préfète de région du 4 mai 2022.

Dans le Bas-Rhin : l'ensemble paroissial Saint-Arbogast à Strasbourg

Saint-Arbogast est la deuxième église en pan de bois d'Alsace protégée au titre des monuments historiques.

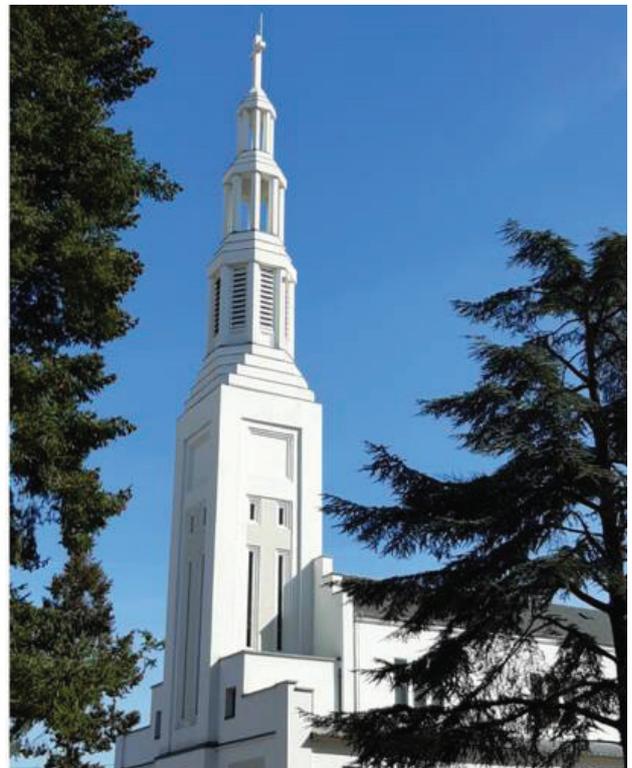
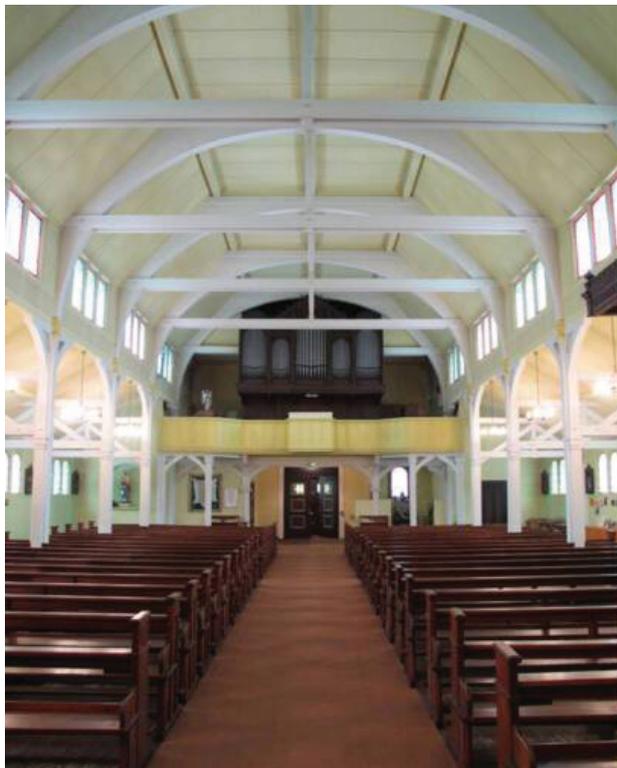
L'église et son foyer paroissial, construits sur le deuxième rayon des fortifications de Strasbourg, sous administration allemande, témoignent d'un destin particulier.

Dans le Haut-Rhin : l'église Notre-Dame de l'Assomption de Wintzenheim-Logelbach

Première église en béton armé d'Alsace, construite en 1926, dans la mouvance des églises modernes de Perret, l'édifice est caractérisé par sa verticalité et sa blancheur immaculée, style qui sera à l'honneur, dans les années 1960, en Amérique du Nord.

La commission régionale du patrimoine et de l'architecture Grand Est (CRPA) est consultée en matière de protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier, de projets architecturaux et de travaux sur immeubles et de protection des objets mobiliers et travaux.

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est/actu/an/2022/mh-mai-2022>



Ensemble paroissial Saint-Arbogast à Strasbourg et église Notre-Dame de l'Assomption de Wintzenheim-Logelbach

"L'Alsace dans le Monde", revue trimestrielle de l'Union internationale des Alsaciens

S'adressant prioritairement aux Alsaciens résidant à l'étranger, la revue trimestrielle *L'Alsace dans le Monde* aborde l'actualité de l'Alsace,



comme les résultats des dernières élections dans la région, et différentes thématiques comme l'économie, le tourisme, la gastronomie, l'histoire, la gastronomie, l'histoire, une sélection d'als-

satiques, les Alsaciens qui firent le monde, les partenaires, etc.

L'Union internationale des Alsaciens, qui organise en Alsace sa traditionnelle rencontre annuelle des Alsaciens de l'étranger fin août, a choisi cette année la ville de Saint-Louis pour accueillir cette manifestation, ville retenue pour son ouverture vers la Suisse. La manifestation est ouverte à l'ensemble des nombreux membres actifs dans plus de 60 associations dans le monde.

« Ces Alsaciens qui firent le monde »¹: Alexander Frison

Dans ce numéro 71, Philippe Edel, secrétaire de l'UIA, mais aussi vice-président de la FSHAA, dresse le portrait d'Alexander Frison (1875-1937), évêque d'Odessa et martyr catholique.

L'article nous rappelle qu'au début du XIX^e siècle, des centaines d'Alsaciens ont émigré vers l'Ukraine, « contribuant ainsi au peuplement et à la mise en valeur de vastes terres de steppe alors inhabitées au bord de la mer Noire, conquises par l'empire russe sur

les Ottomans ». Plusieurs villages ont d'ailleurs des noms empruntés à la toponymie de la plaine du Rhin : Baden, Elsass, Kandel, Selz, Strassburg, etc.

Alexander Frison, descendant de ces colons, plus précisément d'Oberseebach, après des études entre autres au Séminaire catholique de Saratov, fut ordonné prêtre en 1901 ; il assurera quelques années plus tard la direction du Séminaire d'Odessa, région méridionale de l'Ukraine, « non encore aux mains des bolchéviques ». Puis en 1926, il fut consacré évêque et nommé administrateur apostolique d'Odessa, de la Crimée et des rives de la mer Noire et de la mer d'Azov.

Le pouvoir soviétique projeta dès 1923 d'éliminer l'Église catholique de Russie. Tout au long de son parcours au sein de la hiérarchie catholique, Alexander Frison fut l'objet de la part du régime soviétique d'une série de répressions et d'arrestations. Les motifs retenus allèrent de « complicité avec une organisation opprimant le peuple (l'Église) » ou encore accusé « d'avoir caché des chapelets, des croix, des petites images, des cartes saintes, des dépliants imprimés en caractères romains, etc. » et enfin « accusé d'espionnage pour le compte de l'Allemagne ». Des copies des archives originales du KGB, aujourd'hui interdites à la consultation par le régime russe actuel, ont permis de retracer son dossier de « criminel », relatant les différentes accusations portées contre lui. Alexander Frison fut arrêté pour la dernière fois en 1935 et exécuté le 20 juin 1937 à Moscou d'une balle dans la nuque.

« Dernier haut responsable de l'Église catholique en Ukraine durant l'époque soviétique, Alexander Frison fait l'objet d'un processus de béatification en tant que martyr de la foi par le Vatican, en vue de le reconnaître comme bienheureux ».

¹ Tous les articles de la rubrique « Ces Alsaciens qui firent le monde » sont accessibles à la page *Ces Alsaciens qui firent le monde* du site www.alsacemonde.org

Gustave Doré, « L'Alsace meurtrie » de retour à Colmar

150 ans après son exposition au Salon de Paris de 1872, le tableau *L'Alsace meurtrie*, œuvre majeure du célèbre peintre-illustrateur Gustave Doré (1832-1883), vient d'être entièrement restauré et sera visible à partir du 20 octobre 2022, dans le hall de l'Hôtel de la Collectivité européenne d'Alsace à Colmar.

Cette huile sur toile de 1872 évoque le désarroi des Alsaciens face à la défaite de la France lors de la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Ce tableau a eu un destin très particulier, avant de rejoindre l'Alsace, région natale de Gustave Doré, il est resté près de 90 ans en Angleterre.

Gustave Doré, un Alsacien de cœur

Bien qu'il ne réside à Strasbourg que jusqu'à l'âge de 11 ans, l'artiste s'est toujours considéré comme Alsacien. Lors de la déclaration de guerre à l'été 1870 et après la capitulation de Strasbourg, il n'hésite pas à s'engager dans la Garde nationale pour défendre la capitale. La Guerre de 1870-1871 entre la France et la Prusse permit à l'Allemagne victorieuse de réaliser son unité. Pour la France les conséquences de sa défaite furent terribles, elle dut notamment céder à l'Allemagne les territoires de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, provinces qui étaient françaises depuis le règne du roi Louis XIV. Cet épisode guerrier et la perte de l'Alsace le marquent profondément. En mai 1872, les troupes allemandes occupent encore un tiers du sol français, dont Paris.

Au Salon de 1872, première manifestation artistique depuis la fin du conflit, malgré la censure, les artistes alsaciens font part de leur désarroi. Ainsi Auguste Bartholdi (1834-1904) présente une sculpture intitulée

La malédiction de l'Alsace et Gustave Doré le tableau *L'Alsace*, aujourd'hui intitulé *L'Alsace meurtrie*. Dans le même temps, la gravure *L'Alsace, elle attend*, tirée du tableau du peintre Jean-Jacques Henner (1829-1905), devient l'œuvre iconique de la perte de l'Alsace.

Un tableau pour commémorer la perte de l'Alsace

L'Alsace, de Gustave Doré, est une grande huile sur toile de 3,20 m X 1,48 m



qui représente une veuve alsacienne serrant contre son sein le drapeau français. Derrière elle, sur sa gauche, quasiment invisible avant les travaux de restauration, est assise une vieille femme avec un enfant sur les genoux. Ce tableau est alors très critiqué. Le milieu artistique français méprise cet autodidacte, les peintres de l'Académie des Beaux-Arts et leurs élèves le considèrent comme un caricaturiste, au mieux comme un illustrateur.

Considérant que son œuvre n'est pas appréciée à sa juste valeur, Gustave Doré l'envoie à Londres, dans une galerie d'art exclusivement dédiée à sa production. L'accueil est dithyrambique et le tableau rapidement vendu à la *Baroness Burdett-Coutts*, femme la plus riche d'Angleterre.

Ce n'est qu'en 1963 que le Conseil général du Haut-Rhin fit l'acquisition de cette œuvre emblématique de l'art alsacien et de l'histoire des relations entre l'Allemagne et la France.

***L'Alsace meurtrie* de Gustave Doré sera visible dans le hall de la Collectivité européenne d'Alsace à Colmar, 100 avenue d'Alsace, dès le 20 octobre.**

BNU : Exposition « Face au nazisme : le cas alsacien »

L'exposition propose une réflexion appuyée sur les derniers apports de l'historiographie récente sur les questions liées à la fois à la montée du nazisme dans les années 1930, à l'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle au sein du III^e Reich et à l'après-guerre jusqu'aux questions mémorielles et historiques contemporaines. Cette sombre période de confrontation à l'une des plus terribles idéologies totalitaires du XX^e siècle a laissé une marque profonde sur plusieurs générations au sein de la population et de la société alsaciennes ou mosellanes. Quatre-vingt ans après l'Incorporation de force qui reste à la fois un traumatisme mais aussi un sujet d'incompréhension entre mémoire nationale et mémoire locale, ce sont tous les aspects liés à l'installation brutale du national-socialisme dans la région qui sont interrogés dans le parcours de l'exposition.

Au moment où la guerre et ses horreurs, le nationalisme aveugle ou la désinformation se trouvent au centre de notre actualité, l'exposition *Face au nazisme : le cas alsacien*, souhaite proposer des clés pour comprendre la manière dont l'Alsace placée aux premières lignes face à la montée du nazisme et des périls dans les années 1930, s'est positionnée dans les débats qui faisaient rage au sein du pouvoir de la III^e République quant à l'attitude à adopter face à un voisin lancé sur le chemin de la remise en cause des traités et des équilibres géopolitiques.

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, la victoire rapide de l'offensive allemande en mai 1940 et l'entrée des troupes allemandes en Alsace et à Strasbourg en juin de la même année, forment un enchaînement d'événements qui remettent en cause l'équilibre du continent européen. En Alsace ou en Moselle, ce bouleversement se double d'une annexion de fait, non seulement à un autre État, mais surtout à un régime totalitaire qui entend imposer son idéologie et faire adhérer la population à ce nouveau système de valeurs sans aucun ménagement. Face à cette situation, certains restent passifs, d'autres choisissent l'adhésion ou au contraire la résistance.

Tous subissent ces transformations brutales qui s'accompagnent d'une surveillance généralisée de la population, de répression, d'incorporation dans les diverses instances du parti NSDAP (*Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei*), dans l'armée ou les structures paramilitaires du régime comme la SS (*Schutzstaffel*) ou la *Hitlerjugend* (Jeunesse hitlérienne).

La Libération marque une rupture définitive entre une bonne partie de l'Alsace ou de la Moselle et la culture allemande. L'épuration s'accompagne d'un rejet de ce qui pourrait rappeler la civilisation germanique. La découverte des horreurs pratiquées dans l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof, les drames des Malgré-Nous, des transplantations, des Malgré-Elles, marquent durablement les esprits mais sont le plus souvent tus comme le rappelle la fameuse pièce, *Enfin...Redde m'r nimm devun* (Enfin n'en parlons plus). Quatre-vingt ans après ces événements, dans la poursuite du renouvellement historiographique sur la Seconde Guerre mondiale, de nouvelles questions sont abordées à la fois par les historiens et la société civile : elles concernent les activités de la *Reichsuniversität*, les spoliations, les transferts de populations à travers l'Europe ou l'idéologie de la Wehrmacht. Désormais, il s'agit d'en reparler, pour analyser ces tragiques événements à partir de sources et prendre le recul nécessaire pour mieux comprendre ce sombre passé et en tirer le nécessaire pour analyser notre propre actualité.

Jérôme Schweitzer, Bnu



BNU - Strasbourg - Entrée libre - Visite guidée 3 €
Du 15 septembre 2022 au 15 janvier 2023.
Du lundi au samedi de 10h à 19h et le dimanche de
14h à 19h. Tel : 03.88.25.39.24 - www.bnu.fr

Focus sur une société d'histoire

Société d'histoire de Mutzig et Environs

L'association a été créée le 25 octobre 1969 sous la dénomination de Société des Amis du Musée de Mutzig. Le 15 octobre 1973, elle prendra le nom de Société d'Histoire de Mutzig et Environs. Le président-fondateur en a été le Docteur Achille Hanus. Lui ont succédé Norbert Hugel (1972-1977), Bernard Bour (1978-1983), Norbert Hugel (1984-1991), Auguste Schmitt (1992-2022) et Andrée Rolling depuis 2022.

La société compte actuellement 331 membres dont la majeure partie habite Mutzig et les communes avoisinantes, les autres adhérents se répartissant dans le reste de la France et à l'étranger.

Nombreuses et éclectiques sont les activités de la Société d'Histoire

Une **publication annuelle**, qui en 2022 en est au tome XLIV, des publications hors série tel « *De la ceinture fortifiée de Strasbourg à la*

position de la Bruche », « *Les forts de Strasbourg et leur contexte fortifié 1870 à 1918* », « *Le foyer de Mutzig 1905-2005, cent ans de vie sociale et culturelle* ».

Les **cours de paléographie** du premier jeudi de novembre au dernier jeudi d'avril s'échelonnent sur deux niveaux.

La **section de recherches généalogiques** « Bruche-Mossig » en plus d'être au service des chercheurs, publie le résultat du dépouillement des registres paroissiaux et des registres d'état civil des communes de la basse et moyenne vallée de la Bruche et de la vallée de la Mossig.

La **permanence mensuelle** « Contact-Histoire et Généalogie » accueille les curieux de l'histoire locale et les chercheurs en généalogie le 3^e samedi de chaque mois, de 15 heures à 18 heures, au château des Rohan de Mutzig. Elle est également le cadre d'une aide au décryptage de documents anciens.



Devant le séquoia lors d'une sortie culturelle (photos SH de Mutzig).

Les conférences et expositions

Les conférences : la vie quotidienne de la noblesse alsacienne au XIXe siècle, les 100 plus beaux clochers d'Alsace, l'histoire de la vigne alsacienne, le camp de Vorbruck-Schirmeck, la cité silencieuse de Strasbourg-Clairvivre, les horloges à automates dans le Rhin supérieur, " Et les femmes se sont levées ", l'histoire de ces femmes résistantes qui sauvèrent des vies sous l'occupation nazie.

Les conférenciers invités étant toujours des spécialistes des sujets traités.

Les expositions : « ...1918 dernières années de guerre », « Histoire de Vie » un passé familial, « Un siècle d'histoire à Mutzig » retracé en photos, « Territoires à la carte » en partenariat avec les Archives départementales, « Sur les traces de l'Homme de Neandertal » et en 2022 « Les premiers Hommes en Alsace » organisées conjointement avec Archéologie Alsace.

Les sorties culturelles

Les après-midis culturels : les richesses muséographiques ainsi que la palette des expositions temporaires d'Alsace et de Lorraine, du Bade-Wurtemberg, du Palatinat, de la Sarre et de la Suisse méritaient que notre société puisse faire accéder ses membres, dans les meilleures conditions de visite et de transport, à ces trésors. Citons à Sasbach « le passé militaire » et à Schwarzach une abbaye bénédictine ; près de Bâle « le site romain d'Augusta Raurica » ; à Wingen-sur-Moder, le musée Lalique ; à Karlsruhe « Hans Baldung Grien », peintre de la Renaissance allemande ; à Strasbourg, le musée Tomi Ungerer.

Les sorties de printemps : " Découvertes de l'Alsace et de ses régions limitrophes", visites toujours guidées. Citons entre autres le musée de Gravelotte et la ville de Metz ; la brasserie et l'abbaye bénédictine à Alpirsbach ainsi que les ruelles de Schiltach en Forêt-Noire ; l'abbaye cistercienne de Bebenhausen

ainsi que le centre médiéval et les universités de Tübingen ; l'amphithéâtre et le musée de Grand, la Gallo-Romaine ; l'Imagerie et le musée de l'Image à Épinal ; Saint-Dié des Vosges et Lunéville...

Les sorties automnales : d'une demi-journée pour une meilleure connaissance de la proche région et de son patrimoine. Ainsi nous avons visité le village de Boersch, le Fort Frère à Oberhausbergen, l'abbatiale de Marmoutier, le musée Jean-Frédéric Oberlin à Waldersbach, le domaine du Windeck à Ottrott...

Les actions en faveur du patrimoine

Restauration des chapelles Saint-Jacques et Saint-Wendelin. Pour cette dernière la société a obtenu le 1^{er} prix Région Alsace du concours des chantiers de jeunes bénévoles.



Croix du Stierkopf et chapelle Saint-Wendelin.

Impression d'un dépliant et mise en place d'un **circuit touristique** dans la ville de Mutzig.

Expositions d'œuvres du peintre Auguste Dubois à Mutzig et Gresswiller, son village natal.

Participation à la **réhabilitation de la tuilerie Sonntag** de Still.

Installation d'une porte donnant accès à la cour de la chapelle Notre-Dame de Lorette.

Rénovation du monument Schneider érigé par les ouvriers de la manufacture d'armes en l'honneur de leur directeur.

Actuellement placé devant le château des Rohan et entouré de bornes limites de Mutzig et communes adjacentes.

Remise en place de la croix du Stierkopf, endommagée à la suite d'un accident de la circulation.



Croix du Stierkopf

Remise en état du monument en l'honneur de Jean-Baptiste Charles Bouchotte, inspecteur à la manufacture d'armes. Monument se trouvant au cimetière de Mutzig.

Le site de l'Homme de Neandertal de Mutzig



Dès sa découverte en 1992, lors de travaux d'aménagement, le campement préhistorique de Mutzig « Rain » suscite l'attention des archéologues. Des sondages réalisés par Jean Sainty de 1992 à 1994 ont abouti à l'acquisition du terrain par le Conseil Départemental

du Bas-Rhin et la DRAC afin d'en assurer sa préservation.

Depuis 2010, **des campagnes de fouilles** sont menées chaque année au mois d'août avec la collaboration des Universités de Strasbourg, Bâle, Cologne, Lille et Paris. Au fil des fouilles, ce site s'est révélé être le plus important de cette période en Alsace (-90 000 ans).

La Société d'histoire de Mutzig et Environs participe aux fouilles chaque année. Elle s'implique dans le tri des sédiments. Une initiation au tri est également proposée aux élèves du collège Louis Arbogast.

Au musée du château des Rohan de Mutzig, des vitrines exposent des ossements et des outils trouvés sur le site et des panneaux explicatifs permettent de recréer la vie de l'Homme de Neandertal.

La connaissance, la protection et la sauvegarde du patrimoine local sont les valeurs qui ont toujours guidé notre société d'histoire. Espérons que les années à venir nous permettront de rester fidèles à nos engagements.

Le bureau actuel est composé de Francis Bourgault, Angéline Jouniaux, Gilbert Lapp, Vincent Martinez, Xavier Orthlieb, Andrée Rolling, Suzanne Schmitt.

Andrée Rolling

Présidente de la société d'histoire



Société d'histoire de Mutzig

Présidente : Andrée Rolling

Téléphone : 06 81 65 33 83

Courriel : mutzighistoire@gmail.com

Site : www.mutzig-histoire.com

Nos sociétés ont la parole

La Société d'histoire du Sundgau reçue à Mariastein, en Suisse



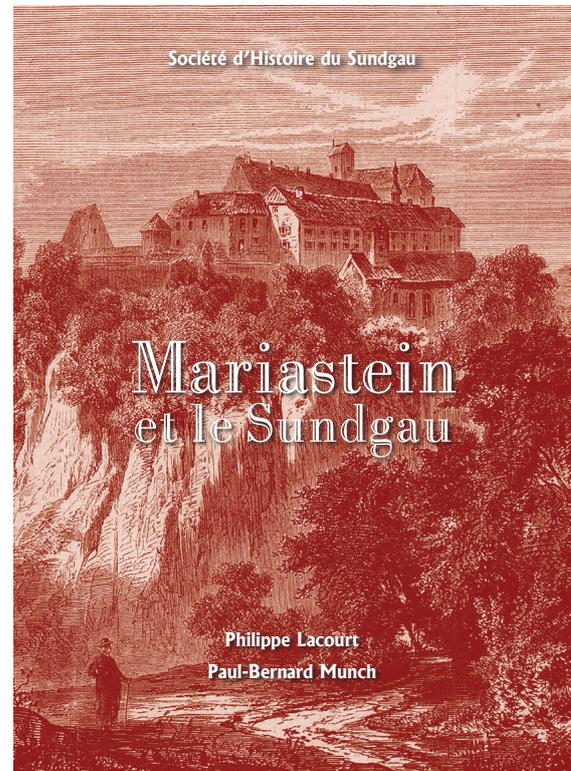
La Société d'histoire reçue par le Père Abbé Peter von Sury (photo SH du Sundgau)

Mariastein et le Sundgau

A l'occasion de la présentation officielle du livre « Mariastein et le Sundgau, Six siècles de relations entre un centre de pèlerinage suisse et une région alsacienne » par Philippe Lacourt et Paul-Bernard Munch, la Société d'histoire du Sundgau a été reçue par le Père Abbé Peter von Sury, à Mariastein (Suisse).

Dans cet ouvrage, Philippe Lacourt, vice-président de la Société et Paul-Bernard Munch, président, présentent tous les aspects des relations liant depuis la fin du Moyen Âge l'abbaye de Mariastein au Sundgau. Les deux auteurs se sont penchés aussi bien sur les pèlerins attirés par la grotte abritant la statue de la Vierge Marie, ses miracles que sur le monastère de bénédictins établi à Mariastein après 1648, lequel a rayonné notamment par son école, formant nombre de Sundgauviens.

L'ouvrage est scindé en deux parties. La première présente les relations fluctuantes entre l'Alsace du Sud et Mariastein, au fil des époques, la Révolution française en constituant le paroxysme. La seconde décrit les liens que le voyageur peut aisément percevoir entre Mariastein et le pays du Sundgau. Au nombre des annexes, les auteurs proposent notam-



ment une traduction inédite de la légende de la Rose de Mariastein.

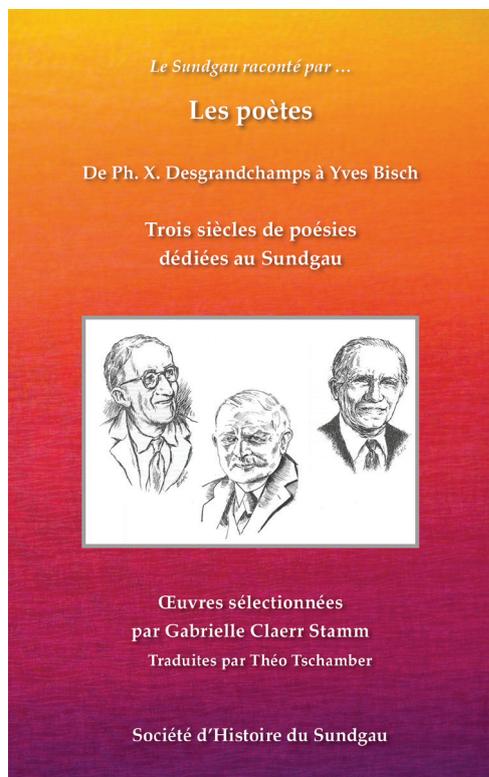
S'appuyant sur des documents inédits dénichés dans les fonds d'archives du monastère, des Archives Nationales ainsi que dans celles alsaciennes et sur une bibliographie importante, les auteurs lèvent le voile sur des pans méconnus de cette histoire de part et d'autre de la frontière. Ils ont aussi transcrit des descriptions effectuées depuis la fin du XVIIe siècle par des visiteurs et des écrivains.

L'ouvrage, richement illustré, est agrémenté de cartes inédites et d'un index réalisé par Gabrielle Claerr Stamm.

Contact: Société d'histoire du Sundgau
Paul-Bernard Munch,
10, rue Werben, 68510 SIERENTZ
info@sundgau-histoire.asso.fr

Trois siècles de poésies dédiées au Sundgau

Trois poétesses et vingt-deux poètes pour ce choix d'artistes



« Quelle heureuse initiative d'avoir regroupé un choix de poèmes issus de la plume de vingt-cinq poètes, (en réalité vingt-deux poètes et trois poétesses), qui chantent chacun à sa manière leur *scheeni Heimet* : le beau Sundgau. Et leurs œuvres couvrent une période importante de l'histoire de l'Alsace : celle qui va du XIX^e siècle à nos jours. »

C'est par ces mots que Gérard Leser, Vice-président de l'Académie des Lettres, Sciences et Arts d'Alsace, président de la société d'histoire du val et de la ville de Munster, historien-folkloriste, introduit le livre, et salue l'initiative de Gabrielle Claerr Stamm, présidente d'honneur de la Société d'histoire du Sundgau, et son long et patient travail de sélection des œuvres parmi plus d'une centaine, en alémanique et en allemand. Elle a également rédigé pour chaque auteur une courte biographie, le resituant dans son époque.

Pour rendre la publication accessible à tous les lecteurs, Théo Tschamber a accepté de faire la traduction de l'alémanique et de l'allemand. Un travail précieux et très délicat pour rendre au mieux l'esprit de ces poèmes, le rythme des phrases, leur poésie et leur humour.

Célestin Meder a pris la plume et dessiné des scénettes qui agrémentent avec ravissement les pages de texte.

L'ouvrage s'inscrit dans la collection « Le Sundgau raconté par... » dont il est le quatrième titre, après « Laurent Hartman, souvenirs et promenades d'un Sundgauvien dans la seconde moitié du XIX^e siècle », « Les voyageurs francophones qui l'ont parcouru » et « Les romanciers, Aventures, passions et drames au pays du Sundgau ». Il est préfacé par Paul-Bernard Munch, président de la Société d'histoire du Sundgau depuis 2022.

238 pages, dos carré collé,
parution septembre 2022.

Poètes ayant œuvré au XIX^e siècle

Philippe Xavier Desgrandchamps (1794-1880), André Hemmerlin (1816-1890), Philippe Guthlin (1831-1890), Auguste Lustig (1840-1895).

Poètes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle

Emile Stupfler (1862-1936), Thiébaud (Theobald) Walter (1867-1934), Charles Zumstein (1867-1963), Joseph Deyber (1876-1944), Aloïse Wirth (1880- Première Guerre mondiale).

Poètes du XX^e siècle

Victor Muller (1891-1949), Oscar Wöhrle (1890-1946), Joseph Arbor (1891-1968), Nathan Katz (1892-1981), Alexandre Affholder (1894-1978), Albin Fringeli (1899-1993), Morand Walch (1907-2002), Willy Reichardt (1907-1977), Georges Zink (1909-2003), Amélie Lieby (1913-2006), Pierre Specker (père) (1914-1995), Yves Bisch (1945-).

Relations transfrontalières

5^e Journées archéologiques transfrontalières les 4 et 5 novembre

Du 4 novembre 2022 au 5 novembre 2022 à Neuenbourg am Rhein (D)

Le service régional de l'archéologie a le plaisir de vous inviter aux prochaines **Journées archéologiques transfrontalières** qui se tiendront à Neuenbourg am Rhein (Allemagne) les vendredi 04 et samedi 05 novembre 2022 Stadthaus – Marktplatz 2 - 79395 Neuenbourg am Rhein. Le thème retenu cette année est : *La mort et les pratiques funéraires de la Préhistoire au Moyen Âge*. Le programme est en cours d'élaboration et sera disponible prochainement sur le site : www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est



Stadthaus Neuenbourg.
(photo <https://www.neuenbourg.de/>)

Pour en savoir plus : Georges Triantafyllidis
Pôle Patrimoines / Service régional de l'Archéologie
Palais du Rhin, 2 place de la République,
67082 STRASBOURG Cedex
Tél : +33 3 88 15 56 89, 07 63 97 29 48

Prochain colloque des sociétés d'histoire du Rhin supérieur



**Le 12 novembre,
sur le thème du
"Rhin"**

Le prochain colloque des sociétés d'histoire du Rhin supérieur se tiendra à Lörrach le 12 novembre 2022 sur le thème « Le Rhin » au Dreiländermuseum (musée des Trois Pays), Baslerstrasse 143 à Lörrach.

Programme

10h30 Accueil des participants, café et viennoiserie

11h Début du colloque, rapport des activités du comité

11h30 Dr Bertram Jenisch, Fribourg, **Inondations catastrophiques et protection contre les crues. Traces archéologiques depuis le lac de Constance jusque dans le Rhin supérieur**

12h00 Dr Jean Marie Balliet, Colmar, **Le fort Mortier, un trait d'union entre le Vieux- et le Neuf-Brisach**

12h30 Dr Werner Transier, Spire, **Brillance des rives du Rhin – Les ducats en or du Rhin du Palatinat et de la Bavière (1674-1863)**

13h00 Déjeuner en commun

14h30 Dominik Wunderlin, Bâle, **La transformation du village de pêcheurs Kleinhüningen pris dans la ville portuaire de Bâle**

15h00 Prof. Dr Christian Führer, Mannheim, **Rendez-vous sur le Rhin – L'armée française dans le Palatinat 1945 – 1999**

15h30 Ariane Dannacher, Laufenburg (CH), **Rote Fluh et Laufenstein – Qu'est-il advenu des deux plus dangereux rochers sur le Rhin à Laufenburg ?**

16h00 Fin du colloque.

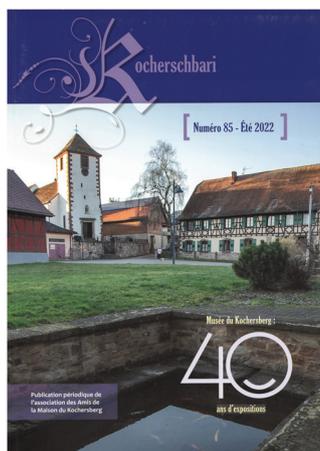
Après le déjeuner ou à la fin du colloque possibilité de voir l'exposition consacrée au Rhin. Pour ceux qui viennent en voiture, le parking Burghof (Weinbrennerstrasse 12) est à 3 minutes du musée.

Merci de vous inscrire au musée des Trois Pays par e-mail avant le 6 novembre 2022 : museum@loerrach.de. Dites-nous si vous restez déjeuner. Vous pouvez aussi vous inscrire par téléphone : 0049- (0)7621-415150 (tous les jours sauf le lundi entre 11h et 18h)

Les publications de nos sociétés

BAS-RHIN

Association Les Amis de la Maison du Kochersberg



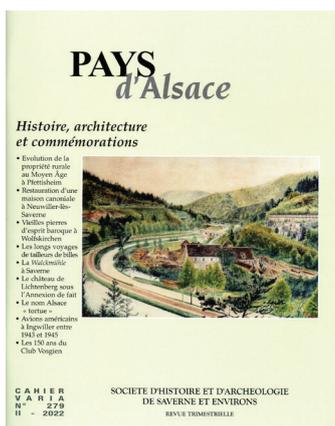
Kocherschbari

N°85 - Été 2022

Jean-Charles LAMBERT, Quarante ans d'expositions à la Maison du Kochersberg (p. 2) ; Olivier LINDER, Une espèce de fédération... l'affaire de Zehnacker (juillet-août 1790) 4^e et dernière partie (p. 5) ; Marc BAUER, Les banques et l'origine des opérations bancaires en milieu rural (p. 37) ; Eva KNIERIEMEN, Albert LORENTZ *et alii*, Des lavoirs pour les lavandières et des bains pour les chevaux (p. 51) ; Marie-Claire BURGER, Le costume traditionnel féminin entre 1920 et 1930 (p. 91) ; Jean-Charles LAMBERT, Exposition de jouets Joustra (p. 92) ; Marie-Claire BURGER, Émotions pour les permanents du dimanche à la Maison du Kochersberg (p. 93) ; **Présentation des expositions à venir** : Marie-Claire BURGER, Châles et tabliers, parures d'antan (p. 95) ; Jean-Charles LAMBERT, Exposition Frantisek Zvardon du 30 octobre 2022 au 10 avril 2023 (p. 99).

Contact : 4, place du Marché, 67370 Truchtersheim - amis.maison.du.kochersberg@gmail.com

Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et Environs



Revue trimestrielle

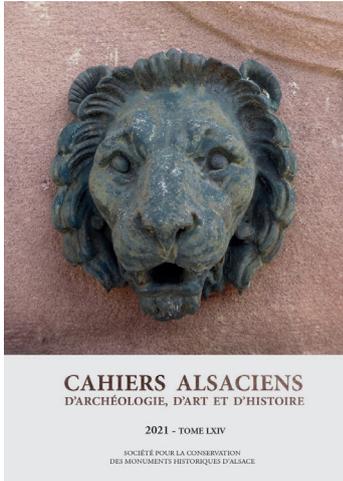
Cahier varia n°279 - II - 2022

Histoire, architecture et commémorations.

Bertrand JOST, Stéphane FOUSSE, Évolution de la propriété rurale au Moyen Âge. L'exemple de Pfettisheim, un grenier à blé au cœur du Kochersberg, 2^e partie (p. 3) ; Aline HAUCK, Une maison canoniale à Neuwiller-lès-Saverne. De la cave au grenier, une patiente restauration (p. 13) ; Rodolphe BRODT, Vieilles pierres d'esprit baroque à Wolfskirchen (p. 21) ; Jean-Pierre HIRSCH, De la Saxe à la Drôme, les longs voyages des tailleurs de billes (p. 27) ; Pierre VONAU, La Walck, l'usine de production de billes (p. 39) ; Nicolas MENGUS, Châteaux forts sous l'Annexion de fait (1940-1945). Note concernant Lichtenberg (p. 41) ; Éric CONSTANS, Alphonse Wollbrett voulait-il l'Alsace "tortue" ? (p. 43) ; Hugues DANNER, Avions américains ayant effectué un atterrissage d'urgence ou ayant été abattus à Ingwiller entre 1943 et 1945 (p. 51) ; Pierre VONAU, 1872-2022 : les 150 ans du Club Vosgien.

Contact : SHASE, Parc du Château des Rohan, BP 90042, F 67701 Saverne cedex - shase@wanadoo.fr

Société pour la Conservation des monuments historiques d'Alsace



Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire

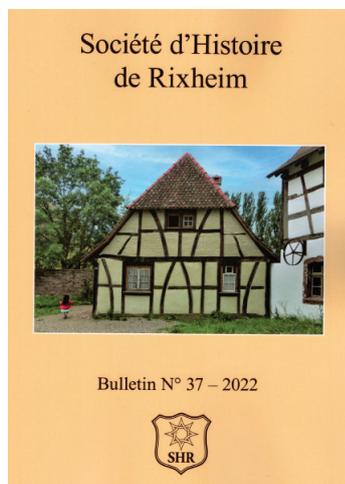
2021 - Tome LXIV

Jean-Claude GÉROLD, Jean DETREY, Nouveaux éléments du Paléolithique moyen dans le nord de l'Alsace. Découvertes récentes dans la région de Niederbronn-les-Bains (Bas-Rhin) ; Nicolas MENGUS, Cave malum ! L'arsenal érotique contre le mauvais œil à l'époque gallo-romaine au travers d'exemples découverts à Biesheim (Haut-Rhin) ; Lucie JEANNERET, Adrien VUILLEMIN avec la collaboration d'Emmanuelle BONNAIRE et Guillaume DOURY, Un habitat médiéval abandonné en contexte forestier : le cas de l'Erlenkopf à Wingen-sur-Moder (Bas-Rhin) ; Jean-Jacques SCHWIEN, Les prémisses d'un éclairage public, entre le Moyen Âge et l'époque moderne ; Juliette BRANGÉ, Antoine FISCHER, Édouard LECANUET-PENNEQUIN, Théophile LENAIN, Les pots à feu de Strasbourg en 1520 ; Audrey HABASQUE-SUDOUR, Priscille DHESSE, Aurélie GUIDEZ, Un camp militaire temporaire de l'armée française à Eschau (Bas-Rhin) en 1754 ; Cécile MODANÈSE, Le château de la Neuenbourg à Guebwiller et son histoire ; Bernadette SCHNITZLER, Le chanoine Alexandre Straub (1825-1891) et la redécouverte des peintures murales médiévales en Alsace au cours du XIX^e siècle ; René KILL, Les marques de forgerons : approche d'un aspect méconnu du patrimoine populaire alsacien ; Thierry HATT, Strasbourg, 1932-1980, les baraquements « temporaires » vus du ciel.

Contact : SCMHA, 15 rue des Juifs, 67000 Strasbourg

HAUT-RHIN

Société d'histoire de Rixheim



Bulletin annuel

N°37 - 2022

Benoît MEYER, Les possessions de la famille de Roberg à Rixheim sous l'Ancien Régime (p. 5) ; Christian THOMA, L'histoire du canton de Habsheim : 2^e partie de 1833 à 1918 (p. 27) ; Véronique RIGO, *Uf Elsassich, Håndwark, Polstere* (p. 89) ; Benoît MEYER, Les victimes rixheimois de la Guerre d'Algérie (p. 91) ; Benoît MEYER, La maison de Rixheim à l'Ecomusée, témoin de la présence juive en Alsace (p. 97) ; Christian THOMA, Commémoration du 80^e anniversaire de l'évacuation de Rixheim (p. 103) ; Véronique RIGO, *Uf Elsassich, d'Wählà* (p. 106) ; Christian THOMA, Le square Cécile Schleret (p. 107).

Contact : SHR, 26a rue Zuber, 68170 Rixheim - thomarixchristian@gmail.com

DOUBS

Société d'Émulation de Montbéliard

HISTOIRE - PATRIMOINE - ARCHÉOLOGIE
DU PAYS DE MONTBÉLIARD



BULLETIN ET MÉMOIRES



Société d'émulation de Montbéliard

160^e année - n° 144
2021 (publié en 2022)
Association fondée en 1861, reconnue d'utilité publique en 1984

Bulletin et mémoires

160^e année - n°144 - 2021 - Histoire - Patrimoine - Archéologie du Pays de Montbéliard

I - Bulletin (p. 8) ; **II - Mémoires** : Louis-David FINKELDEI, « J'ai travaillé avec mon cher père ». Vivre et administrer à Montbéliard au XVIII^e siècle (p. 22) ; Denis MORRIER, Ernest LAURENT (1839-1902). La « carrière musicale » d'un négociant en vins montbéliardais (1844-1881) (p. 58) ; Chantal DUVERGET, Jules Émile Zingg (Montbéliard, 1882-Paris, 1942), peintre de la terre comtoise (p. 90) ; Garance NAÏMI, Du chevalet au mur : les fresques de Jules Émile Zingg (p. 150) ; **III - Documents** : André BOUVARD, Barbara

GOUGET, Charles Henri Goguel (1824-1871), avocat et caricaturiste montbéliardais (p. 192) ; Noëlle AVELANGE, Françoise VALENCE, Thierry MALVESY, Chalres-Louis Contenjean. Séjour en Alsace, Lorraine et Champagne puis au Havre, du 28 août au 16 septembre 1860. Notes de voyage prises à bâtons rompus (p. 220) ; **IV - Mélanges** : Claude CANARD, Un renouvellement de contrat de maître d'école en 1758 (p. 288) ; Pierre CROISSANT, L'étrange mission d'évangélisation d'Émile Peugeot en 1873 (p. 296) ; Yves JACQUOT, Au sujet des origines montbéliardaises de Pierre Curie (p. 306).

Contact : SEM, BP 251, 25204 Montbéliard Cedex - sem.montbeliard@wanadoo.fr

Publications en Champagne-Ardenne et en Lorraine

Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain



Le Pays Lorrain

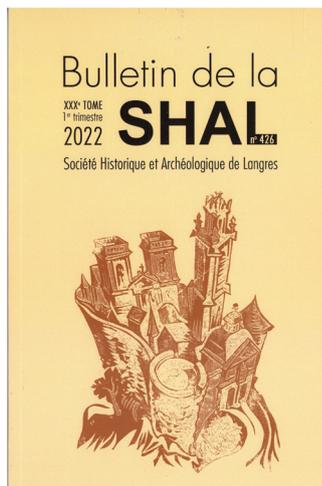
119^e année, Vol. 103 - Juin 2022 - Les couleurs de la Lorraine

Dominique HARMAND, Une province géologiquement colorée (p. 109) ; Jean-Pierre HUSSON, Décliner, étudier, partager les couleurs du rural lorrain (p. 117) ; François VERNIER, Les couleurs forestières à travers les saisons (p. 125) ; Pascal RAGGI, Les couleurs rouillées et grises du passé industriel (p. 133) ; Francine ROZE, Les couleurs des peintres lorrains (p. 141) ; École nationale supérieure d'art et design de Nancy (ENSAD), La Lorraine de la Belle Époque en couleurs. La collection d'autochromes de Julien Girardin (p. 149) ; Didier MARTENS, L'image miraculeuse de Ligny-en-Barrois (p. 159) ; Renate ZEDINGER, Le duc de Lorraine, successeur légitime de l'empereur Lothaire. Les secrets d'un médaillon (p. 169) ;

Dominique FLON, Entre revendications de souveraineté et économies : le monnayage du duc François 1^{er} (1544-1545) (p. 175) ; Étienne MARTIN, Le tombeau de saint Gérard réouvert à la cathédrale de Toul (p.182).

Contact : Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain, Palais Ducal, 64 Grande Rue, 54000 Nancy - 03 83 32 21 53

Société historique & archéologique de Langres



Bulletin trimestriel

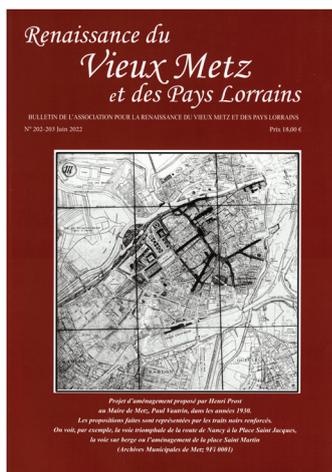
N°427 - XXX^e tome - 2^e trimestre 2022

Georges VIARD, La SHAL et Diderot, ou comment fêter en 1951 le bicentenaire de l'*Encyclopédie* (p. 425) ; Hubert DÉCHANET, Langres hier : le front sud de la ville (1360-1890) (p. 451) ; Serge FÉVRIER, Nouvelle acquisition d'un dessin de la porte romaine de Langres (p. 459) ; **Comptes-rendus de lecture** : Georges VIARD, Benoît Chauvin, *Recueil des chartes et documents de l'abbaye cistercienne d'Auberive au XII^e siècle*. T.I, Introduction, (1125-1179). T.II, (1180-1200) (p. 463) ; Anne CATHERINET, Chantal Duléry et Xavier Quenot, *Gracieuse et secrète vallée de la Vingeanne* (p. 466) ;

Anne-Laure EDME, Benoît Rouzeau (dir.), *Morimond : Archéologie d'une abbaye cistercienne, XII^e-XVIII^e siècles* (p. 469).

Contact : BP 104, 52204 Langres Cedex - shal.langres@orange.fr

Renaissance du Vieux Metz et des Pays Lorrains



Bulletin

N°202-203 - Juin 2022

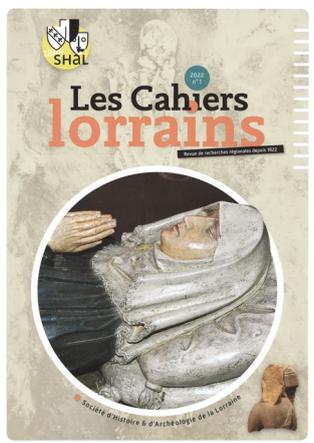
Actes du colloque du 4 décembre 2021. Michel FEVRE, La genèse de la création de l'association «Renaissance du Vieux Metz» et de l'élection de Jean-Marie Rausch (p. 4) ; Pierre MAURER, Architecture et renouvellement urbain durant les mandats municipaux de Raymond Mondon (1947-1970) (p. 21) ; Patrick TRIMBUCH, Les émotions au coeur des luttes patrimoniales : l'exemple de l'association Renaissance du Vieux Metz, 1970-1976 (p. 29) ; Jean-Marie TRIMBOUR, La campagne de presse du *Républicain Lorrain*, 10 mai-16 juin 1970 (p. 56) ;

Jean-François MICHEL, 1962-1980 : Destruction du «Cœur de Metz». Souvenirs d'un lycéen, étudiant puis enseignant passionné et affligé (p. 61) ; René KLEIN, Synthèse (p. 66) ; Patrick TRIMBUCH, Gérard Grunwald, un certain regard sur le vieux Metz (p. 70) ; Alain SIMMER, La Moselle du haut Moyen Âge (p. 73) ; Michel MARCHAND, Léopold de Hohenzollern, fauteur de la guerre de 1870 malgré lui et sa descendance (p. 80) ; Marie-Chantal LHOTE, Femmes «en résistance» en Moselle annexée (1940-1945). Des femmes incarcérées, internées, déportées (p. 89) ; René KLEIN, Esprit d'une ville-esprit du temps. Strasbourg et son urbanisme depuis

1945 (deuxième épisode) (p. 111) ; **La chronique du patrimoine.** Jean-François MICHEL, Regard sur le patrimoine régional en 2022 (p. 137).

Contact : R.V.M., 38-48 rue Saint-Bernard, 57000 Metz - Courriel : rvmetz@wanadoo.fr

Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine



Les Cahiers lorrains - Revue de recherches régionales depuis 1922

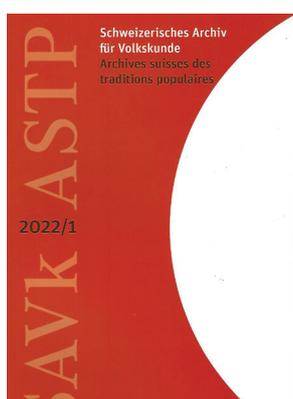
2022 - n°1

Claude LEFEBVRE, Denis JACQUEMOT, Deux fouilles de sauvetage sur l'aqueduc romain à Novéant-sur-Moselle (2016-2020) (p. 6) ; Sonia ANTONELLI, Jean-Paul PETIT, Nouvelles recherches archéologiques à Weidesheim (Kalhausen, département Moselle) (p. 8) ; Aurore GASSEAU, L'histoire vivante au service de la médiation culturelle. L'association *Les Citains* et la « reconstitution » de la vie quotidienne à Metz au Moyen Âge (p. 11) ; Gérard MOITRIEUX, Du recueil d'Émile Espérandieu au *Nouvel Espérandieu*. L'exemple des cités de la Lorraine antique (p. 13) ; Johann MAUJEAN, Une nécropole romaine sous la place Saint-Livier à Metz (p. 25) ; Claude LEFEBVRE, Chevaliers et religieux au Mont Saint-Germain à Châtel-Saint-Germain (Moselle). Bilan des connaissances, état des questions. Partie 2 : Le Mont Saint-Germain à la lumière de la réflexion archéologique (p. 33) ; Vincent VION, Les dénombremens de l'avouerie de Saint-Nabor du XV^e siècle. Un essai démographique et sociologique (p. 48) ; Pierre Édouard WAGNER, Julien LÉONARD, Julien TRAPP, Représenter Metz au XVII^e siècle. Le travail de Claude Chastillon. Partie 3 : Une ville en cours de francisation ? (p. 60) ; Jean-François MICHEL, Les pérégrinations de Jean-François Étienne Le Duchat de Rurange (1739-1805). Le parcours singulier d'un homme et d'une famille (p. 72) ; Jean-Claude BECKER, Les Russes à Sarrebourg (1815) (p. 78).

Contact : SHAL, 1 allée du château, 57070 Saint-Julien-lès-Metz.

Publications dans le Rhin supérieur

Schweizerisches Archiv für Volkskunde



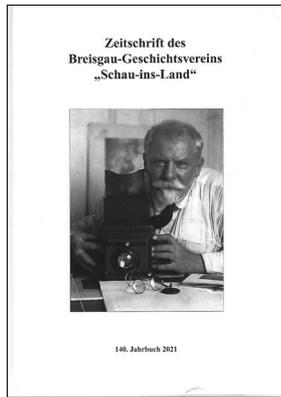
2022/1

Christine LÖTSCHER, *Anders erzählen, anders denken. Coming of Age im Anthropozän* (p. 7) ; Iris RITZMANN, Eberhard WOLFF, *Eugenische Blicke auf den Körper. Die Herstellung und Verstetigung eines Blickregimes der Minderwertigkeit* (p. 21) ; Laila GUTKNECHT, « *Wer ich wirklich bin* ». Über Identitäts- und Verwandtschaftskonzepte in DNA-gestützter Genealogie (p. 43) ; Julian GENNER, Ulla SCHMID, « *Normale Menschen, die einen Schritt weiter denken* ». Wie Prepper : innen sich in auseinandersetzung mit stereotypen Darstellungen als « *paranoid* » und « *extremistisch* » selbst entwerfen (p. 65) ; Tabeas BURI, Anna LEHNINGER,

Kinderzeichnungen im Kontext der Volkskunde. Ein bisher unbekanntes Basler Sammlungs (p. 87) ; Johannes ROLSHEVEN, Martine Segalen (1940-2021), Fachpionierin, europäische Ethnologin, Läuferin (p. 111).

Contact : www.volkskunde.ch

Zeitschrift des Breisgau-Geschichtsvereins « Schau-ins-Land »

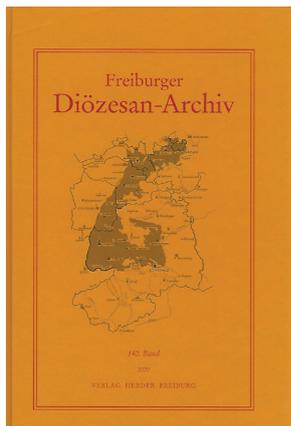


140. Jahrbuch 2021

Heiko WAGNER, *Gewalt und Kompromiss- Zum Ende der Burg auf dem Kybfelsen* (p. 7) ; Bertram JENISCH, Carola BERSZIN, *Neue archäologische und anthropologische Befunde zum ehemaligen Mittelalterlichen Gutleuthaus von Freiburg* (p. 17) ; Gabriela SIGNORI, *Das Totenbuch von Günterstal, Ein Beitrag zur Geschichte der « Necrologia Germaniae »* (p. 37) ; Willy SCHULZE, *Die Untersuchungsprotokolle des landesfürstlichen Rats zur Zunfthaufhebung 1454 in Freiburg. Eine bekannte Quelle aus dem Tiroler Landesarchiv Innsbruck* (p. 65) ; Gerhard EVERKE, *Auch ein Lump machte Freiburg Ehre. Das Gebäude der Museumsgesellschaft im Kontext einer alternativen Planung von Christoph Arnold* (p. 93) ; Michael BÄRMANN, *Viele recht herzliche und gut verwandtschaftliche Grüsse... Zu den familiengeschichtlichen Wurzeln des amerikanisch-deutschen Fotokünstlers Frank Eugene (1865-1936)* (p. 121) ; Daniel SCHNEIDER, *Die Flucht des Soldaten Josef Heitzler aus Umkirch aus der französischen Kriegsgefangenschaft 1919* (p. 151) ; Peter STEINKAMP, *Völlig unhaltbare Zustände, Neue Einblicke in die Lebensbedingungen und die Anstrengungen der Aufräumarbeiten nach dem Luftangriff vom 27. November 1944 auf Freiburg* (p. 171) ; Norbert OHLER, *Der neuer Herder- Abendländischem Erbe verpflichtet, aufbauwillig und einsichtig* (p. 195) .

Contact : http://dl.ub.uni-freiburg.de/diglit/schauinsland_ga

Freiburger Diözesan Archiv

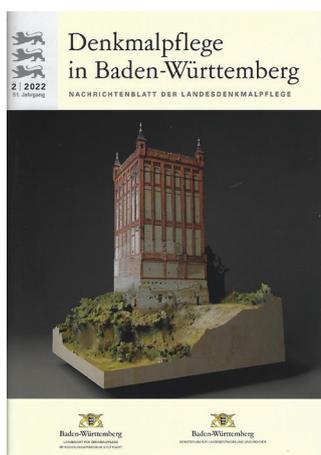


2019 - 139. Band

Stefan MÜCKL, *In memoriam, Alexander Hollerbach (1931-2020)* (p. 7) ; Jörg W. BUSCH, *Nonnen im Rechtsleben einer Kleinstadt, Die Benediktinerinnen von Gutnau, oberhalb von Neuenburg am Rhein, 1256-1492 (1500)* (p. 13) ; Manfred TSCHACHER, *Die Präsenz von Gemmingen und ihre Umwandlung im Zeitalter der Reformation – Die Einführung der Reformation in Gemmingen durch Wolf von Gemmingen* (p. 43) ; Manfred MERKER, *Die Bibliothek des ehemaligen Kapuzinerklosters in Offenburg-Geschichte und Bestand* (p. 113) ; Robert HONSTETTER, *Die stummen Emporenbilder von Engelwies sprechen wieder. Was uns die Embleme in der Wallfahrtskirche Mater Dolorosa zu sagen haben* (p. 179) ; Christian WÜRTZ, *Der selige Pier Frassati und seine Aufenthalte bei Familie Rahner in Freiburg* (p. 217) ; Michael RUDLOFF, *Der « Fall Föry » - Ärger mit den Nationalsozialisten und ein Taufakt mit Querelen (1930-1931)* (p. 234) ; Jürgen BRÜSTLE, Annemarie OHLER, Norbert OHLER und Christoph SCHMIDER, *Die « Kriegsberchite » aus den Pfarreien des Erzbistums Freiburg. Zustände und Entwicklungen am Kriegsende und in der ersten Nachkriegszeit* (p. 285).

Contact : www.kgv-freiburg.de/freiburger-dioezesan-archiv/

Denkmalpflege in Baden-Württemberg

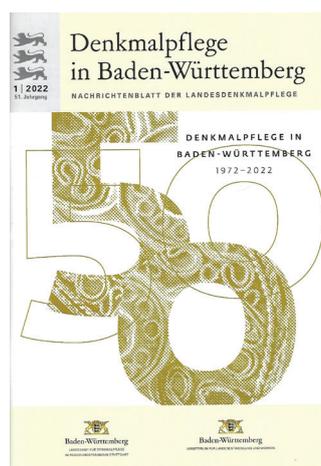


Nr 1/2022, 51. Jahrgang

Denkmalpflege in Baden-Württemberg 1972-2022

Daniel REUPKE, *Der Heimatbegriff im Denkmalschutz* (p. 2) ; Andreas TIEL, Christiane BRASSE, Volkmar EIDLOTH, Michael HASCHER, Oliver NELLE, *3600 Jahre Leben mit den Nesenbach. Erste Ergebnisse der Ausgrabungen am Stuttgarter Hauptbahnhof* (p. 8) ; Martin THOMA, *Archäologie mit der Baggerschaufel. Das Projekt flexible Prospektionen (PfP)* (p. 16) ; Dunja KIELMANN, Otto WÖLBERT, *Die Verglasung der Kirche St Peter und Paul in Bodman. Pyrophotographie und Glassteindruck der Firma Oidtmann* (p. 23) ; Martina GOERLICH, Dunja KIELMANN, *Mehr als ein Versuch, Rudolf Yelins Fenster im nördlichen Seitenschiff als Beginn der Neuverglasung im Ulmer Münster nach 1945* (p. 28) ; Harald FLOSS, Simon FRÖHLE, Stefan WETTENGL, *Den Stein ins Rollen gebracht. Die Erforschung des Paläolithikums im Freiland von Baden-Württemberg* (p. 35) ; Nico Vincent VÖLKELE, *Der Württembergische Landgraben im östliche Enzkrein. Entstellung und Verlauf einer frühneuzeitlichen Grenzlinie* (p. 42) ; Zeynep SAGOL, *Der Altwürttembergische Landgraben vom Heuchelberg zum Bottwartal. Ein beinahe Vergessenes Relikt württembergischer Herrschaftsgeschichte* (p. 48) ; Elias und Markus PANTLE, *Historische Grenzsteine. Wie man stumme Zeugen zum Sprechen bringt* (p. 54) ; Bertram JENISCH, Andreas HAASIS-BERNER, *Zum fünfzigjährigen Bestehen des Hochburgvereins am 16. September 2021, Interview mit Rolf Brinkmann* (p. 61) ; **Ortstermine** : Maximilian KRAEMER, *Geometrische Leichtigkeit, Egon Eiermanns Verwaltungsgebäude für Stahlbau Müller in Offenburg* Ortstermin (p. 64) ; Irene PLEIN, Corinna TELL, *Welche Nutzung passt zum Gasthof Adler in Isny-Großholzleute ? Rückblick auf den Studierendenworkshop des DNK 2021* (p. 66).

Nr 2/2022, 51. Jahrgang



Denkmalpflege in Baden-Württemberg 1972-2022

Wolfgang WERNER, *Historische Steinbrücke als Relikte der Kulturlandschaft, Beispiele aus dem Raum Freiburg* (p. 86) ; Christian BOLLACHER, Barbara HAUSMANAIR, Attila DÉSZI, *(Un)kulturlandschaften der NS-Seit, Landschaftsarchäologie Perspektiven auf den KZ-Komplex Natzweiler* (p. 92) ; Liane WIHLELMUS, *Gegen den Farbverlust in unseren Städten, Georg Meistersmanns keramische Wandgestaltungen in Karlsruhe und Mannheim* (p. 98) ; Dieter BÜCHNE, *Schulbibliotheken, Jedem bekannt – nur nicht als Kulturdenkmale* (p. 103) ; Judith BREUER, *Funktionert und erfreut seit mehr als 100 Jahren, die Markhalle in Stuttgart* (p. 110) ; Judith BREUER, Ulrike PIPER-WÖLBERT, *Gesichert und restauriert : die Bilder an der Markhalle in Stuttgart* (p. 118) ; Christin AGHENGIAN-RAMPF, Sandy RICHTER, Till LÄPPLE, Claudia MOHN, *Altes Fachwerk neu erzählt. Das Besigheimer Häuserbuch in der Datenbank Bauforschung/Restaurierung* (p. 124) ; Antje GILLICH, Wilhelm GLASER, Daniel KELLER, Johannes WILHELM, *Fresko, Tresor und blauer Himmel- Historische Befunde als Fenster in die Geschichte, die Sanierung der Eremitage Waghäusel (Teil 2)* (p. 130) ; **Denkmalporträts** : Antje GILLICH, *Die Eremitage in Waghäusel, Tresore und Telefonkabine aus der Ära der Zuckerfabrik* (p. 138) ; Maximilian KRAEMER, *Didaktische Pfeiler, Richard Döckers Friedensschule in Trossingen*

(p. 140). **Ortstermin** : Anna EGELER, Michael HASCHER, Ida NERRLICH, *Über den Dächern von Weinheim, Hubschraubereinsatz an der Hildebrand'schen Mühle in Weinheim* (p. 142).

Contact : Baden-Württemberg, Landesamt für Denkmalpflege im Regierungspräsidium Stuttgart, Berliner Strasse 2, D 73728 Esslingen a. N.

Badische Heimat



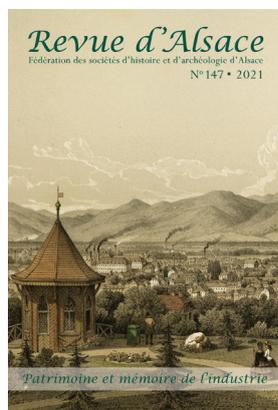
Heft 2 - April 2022/102. Jahrgang

Thème principal : Les 300 ans du château de Bruchsal. Cornelia PETZOLD-SCHICK, *Grußwort der Oberbürgermeisterin Bruchsal* (p. 165) ; Michael HÖRRMANN, Manuel LIEHR, *Grußwort der Geschäftsführer der Staatlichen Schlösser und Gärten Baden-Württemberg* (p. 166) ; Thomas ADAM, *Brücken aus der Geschichte Bruchsaler Themenhefte der «Badischen Heimat» 1922 bis 2022* (p. 167) ; Alexander LANG, *Nur weg von den « zanksüchtigen Speyerern »* (p. 169) ; Christina EBEL, Ulrike NÄTHER, Regina BENDER, Günter WAGNER, *Ein Schloss – vier Sehenswürdigkeiten* (p. 180) ; Petra PECHACEK, Frauke SCHÜTZ, *Ein « Bilderspaziergang » durch die Beletage von Schloss Bruchsal – vor 1945* (p. 193) ; Reiner SCHULZ, *Der Hofschreiner Ferdinand Hundt und seine geschnitzten Möbel für die Beletage von Schloss Bruchsal* (p. 199) ; Andreas SEIM, *« Elefantastisch » – Von einem kleinen Elefanten in Bruchsal* (p. 212) ; Thomas MOOS, *Johann Peter Frank – ein Pionier der präventiven Medizin* (p. 222) ; Tamara FREY, *Das Schlossjubiläum 1922 und die historischen Schlosskonzerte* (p. 227) ; Thomas ADAM, *Eine Schlossrenovierung mit Folgen* (p. 236) ; Bernhard TONIOLO, Thomas ADAM, *Die Barockkirche St. Peter als Grablege der letzten vier Fürstbischöfe von Speyer* (p. 247) ; **Jardins et parcs – 2^e partie.** Bernhard OESCHGER, *Das Saeckinger Schloss Schönau, seine Baulichkeiten, Parkanlagen und Legenden* (p. 251) ; Eyke STRAUB, *Wohnen am Botanischen Garten Freiburg* (p. 259) ; Albert KEHRER, Ursula SPECKAMP, *Albert Kehrler – Gärtner und Pferdepfleger* (p. 261) ; Isabel und Daniela RAACH, *Ein Spaziergang im Liliental* (p. 264) ; Gert FÜGER, *Wie in den Schlossgarten* (p. 267) ; **Essais.** Paul-Ludwig Weinacht, *Ein elsässisches Tagebuch von 1914* (p. 268) ; Brigitte KNÖDLER-KAGOSHIMA und Jana Madlen SCHÜTTE, *Die Hochzeit des Figaro, Fürstenberg-Marsch und Leontinen-Gavotte* (p. 274) ; Lothar STÖCKBAUER, *Die Kirchen der Nachkriegsmoderne in Mannheim* (p. 286) ; Dirk SCHINDELBECK, *Mehr Schein als Sein Geldnot und Notgeld in Freiburg 1917–1923* (p. 297) ; Wolf HOCKENJOS, *Die Buche – erneut « Baum des Jahres »* (p. 305).

Contact : info@badische-heimat.de

Les publications de la Fédération

Revue d'Alsace



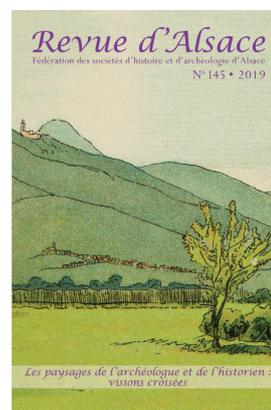
2021 - n°147

Patrimoine et mémoire de l'industrie, 450 p.
29,00 € (+ 9.00 € de port)



2020 - n°146

L'honneur des Alsaciens, Actes du colloque, 516 p.
29,00 € (+ 9.00 € de port)

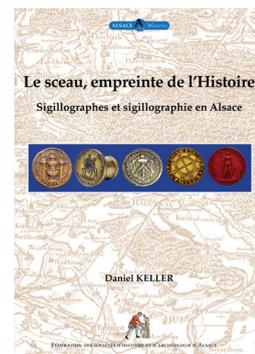
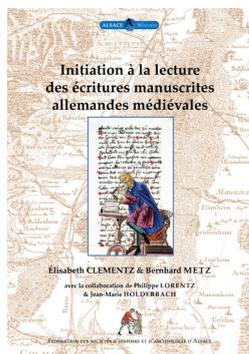
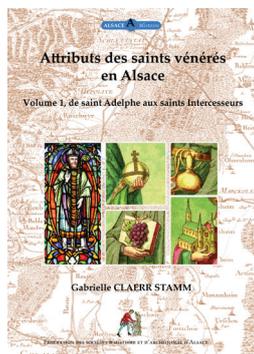
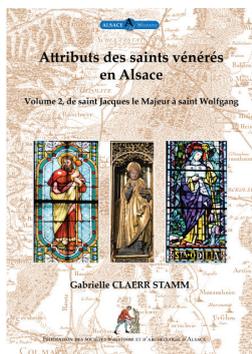


2019 - n°145

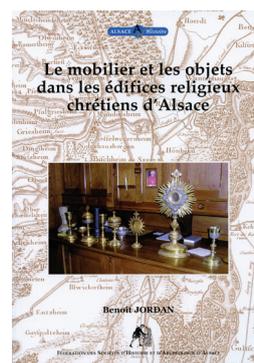
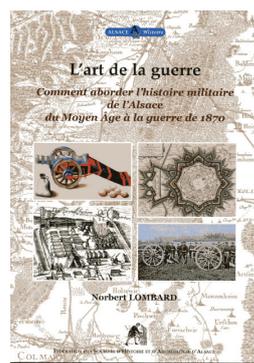
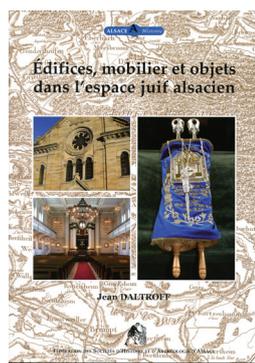
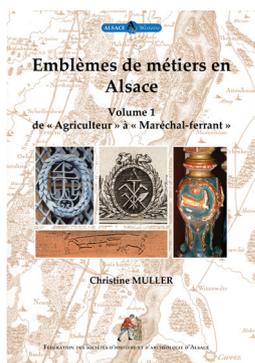
Les paysages de l'archéologue et de l'historien : visions croisées, 516 p.
29,00 € (+ 9.00 € de port)

2018 - n° 144	De l'éblouissement tricolore au malaise alsacien. Le retour de l'Alsace à la France 1918-1924, 550 p.	29,00 € (+ 9.00 € de port)
2017 - n° 143	Protestants et protestantisme en Alsace de 1517 à nos jours, 550 p.	14,50 € (+ 9.00 € de port)
2016 - n° 142	Les reconstructions d'après-guerre en Alsace, 600 p.	14,00 € (+ 9.00 € de port)
2015 - n° 141	Fêtes en Alsace de l'Antiquité à nos jours, 600 p.	14,00 € (+ 9.00 € de port)
2014 - n°140	Varia. Villes au Moyen Âge, Bibliothèques d'autrefois, Récits de voyages. 600 p.	14,00 € (+ 9.00 € de port)
2013 - n° 139	L'Alsace et la Grande Guerre, 588 p.	14,00 € (+ 9.00 € de port)
2012 - n° 138	Varia, 496 p.	14,00 € (+ 9.00 € de port)
2011 - n° 137	Les boissons en Alsace de l'Antiquité à nos jours, 656 p.	14,00 € (+ 9.00 € de port)
	Formule d'abonnement TARIF 2022	24,00 € (+ 9.00 € de port)

Collection Alsace-Histoire

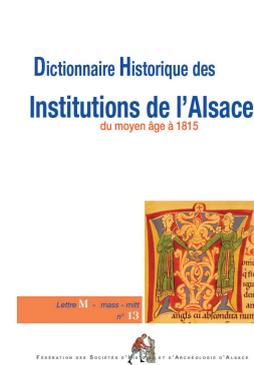
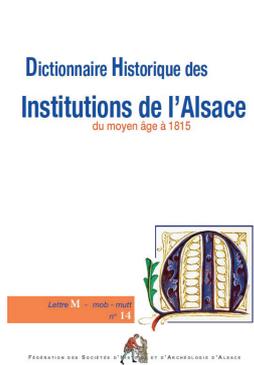
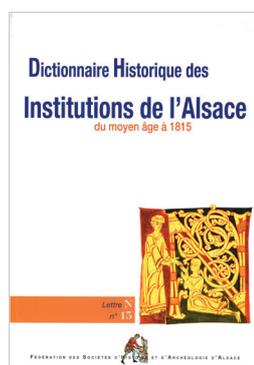


Fascicule 13	Attributs des saints vénérés en Alsace. Volume 2, de saint Jacques le Majeur à saint Wolfgang - Gabrielle Claerr Stamm, 154 p.	25,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 12	Attributs des saints vénérés en Alsace. Volume 1, de saint Adelphe aux saints Intercesseurs - Gabrielle Claerr Stamm, 154 p.	25,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 11	Initiation à la lecture des écritures manuscrites allemandes médiévales. Élisabeth Clementz, Bernhard Metz, 194 p.	25,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 10	Le sceau, empreinte de l'Histoire. Sigillographes et sigillographies en Alsace. Daniel Keller, 124 p.	12,50 € (+ 9.00 € de port)



Fascicule 9	Emblèmes de métiers en Alsace , volume 1. De A à Ma. Christine Muller, 2016, 160 p.	25,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 8	Édifices, mobilier et objets dans l'espace juif alsacien . Jean Daltroff, 2014, 128 p.	11,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 7	L'art de la guerre . Comment aborder l'histoire militaire de l'Alsace du Moyen Âge à la guerre de 1870. Norbert Lombard, 2012, 128 p.	11,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 6	Le mobilier et les objets dans les édifices religieux chrétiens en Alsace . Benoît Jordan, 2012, 128 p.	11,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 5	Les systèmes monétaires d'Alsace depuis le Moyen Âge jusqu'en 1870 . Paul Greissler, 2011, 160 p.	22,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 4	Poids et mesures dans l'Alsace d'autrefois . Jean-Michel Boehler, 2010, 120 p.	11,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 3	La mesure du temps et la pratique du calendrier en Alsace hier et aujourd'hui . Jean-Paul Bailliard, 2009, 128 p.	11,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 2	Des outils pour l'histoire de l'Alsace, Les sciences historiques au service de l'historien local . Grégory Oswald, 2009, 128 p.	10,00 € (+ 9.00 € de port)
Fascicule 1	Guide de l'histoire locale en Alsace, comment écrire l'histoire d'une localité alsacienne ? Grégory Oswald, 2008, 144 p.	20,00 € (+ 9.00 € de port)
	Formule d'abonnement TARIF 2022	22,00 € (+ 9.00 € de port)

Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace



Fascicule DHIA - De A à O		15,00 € (+ 9.00 € de port)
Formule d'abonnement TARIF 2022		12,00 € (+ 9.00 € de port)

N'hésitez pas à nous consulter pour les frais de port pour plusieurs ouvrages !



Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

B.P. 40029 - 9 rue de Londres - 67043 STRASBOURG Cedex

Tel : 03 88 60 76 40 - Courriel : fshaa@orange.fr

BON DE COMMANDE

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Courriel : _____

Titre de la publication ou formule d'abonnement	Quantité	Prix unitaire	Port & emb.	Total

Montant total _____

☛ Pour les **frais d'envoi de plus de trois ouvrages** : nous consulter.

☛ Il existe des **formules d'abonnement** pour chaque collection, voir les tarifs au dos de ce bon de commande et sur notre site internet. Vous pouvez aussi nous contacter au 03 88 60 76 40.

Date :

Signature :



Modalités de règlement :

- Chèque bancaire à l'ordre de la FSHAA,
ou
 Virement bancaire à :

LA BANQUE POSTALE - Strasbourg Centre financier
7 rue de la Fonderie CS 30033
67083 STRASBOURG CEDEX

IBAN FR62 2004 1010 1501 3262 6U03 655
BIC PSSTFRPPSTR

**Fédération des Sociétés d'Histoire
et d'Archéologie d'Alsace**

9 rue de Londres - BP 40029 -
67043 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 60 76 40

fshaa@orange.fr - www.alsace-histoire.org

Bulletin de liaison n° 165 - septembre 2022

Directeur de la publication : Jean-Georges Guth

Rédactrice en chef : Gabrielle Claerr Stamm

Maquette : Helen Treichler

Mise en pages : Chantal Hombourger

Ont collaboré à ce numéro : Gabrielle Claerr Stamm,
Olivier Conrad, Philippe Edel, Jean-Georges Guth,
Chantal Hombourger, Gérard Leser, Francis Lichtlé,
Andrée Rolling, Jérôme Schweitzer.

Photographies : Raymond Claerr, Chantal
Hombourger, FSHAA.

Horaires du secrétariat

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

En dehors de ces heures, en cas d'urgence,
vous pouvez contacter directement le président :
03 88 64 24 81 - guth-soc-hist@orange.fr

**Publié avec le soutien de la Région Grand Est
et de la Collectivité européenne d'Alsace**

Prochain bulletin fédéral : décembre 2022

Les textes d'information et sommaires
de vos publications sont à envoyer au plus tard
pour le 15 novembre 2022.

